

Rapport d'activités 2011

Atelier parisien d'urbanisme

apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Rapport d'activités 2011

Atelier parisien d'urbanisme

Conseil d'administration de l'Apur

L'ÉTAT REPRÉSENTÉ PAR :

Le Ministre de l'intérieur donnant délégation au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ou son délégué.

Le Ministre de l'Égalité des territoires et du logement donnant délégation au directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France ou son délégué.

Le Ministre de l'Économie, de l'industrie et du commerce extérieur donnant délégation à la directrice régionale de l'Insee ou son délégué.

Le Ministre de la Culture et de la communication ou son délégué
Le Préfet de police de Paris ou son délégué.

LA VILLE DE PARIS REPRÉSENTÉE PAR :

M. **Bertrand Delanoë**, Maire de Paris.

M^{me} **Anne Hidalgo**, 1^{ère} adjointe au Maire de Paris, chargée de l'Urbanisme et de l'architecture.

M^{me} **Claire de Clermont-Tonnerre**, Conseillère de Paris.

M. **Jérôme Dubus**, Conseiller de Paris.

M^{me} **Annick Lepetit**, adjointe au Maire de Paris, chargée des déplacements, des transports et de l'espace public.

M. **Jean-Yves Mano**, adjoint au Maire de Paris chargé du logement.

M. **Pierre Mansat**, adjoint au Maire de Paris chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France.

M. **François Vauglin**, Conseiller de Paris.

LE DÉPARTEMENT DE PARIS REPRÉSENTÉ PAR :

M. **Denis Baupin**, adjoint au Maire de Paris chargé du développement durable, de l'environnement et du plan climat, Conseiller général.

LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

REPRÉSENTÉE PAR :

M^{me} **Claire Monod**, Conseillère régionale.

M^{me} **Géraldine Poirault-Gauvin**, Conseillère régionale.

M^{me} **Judith Shan**, Conseillère régionale.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS REPRÉSENTÉE PAR :

M. **Philippe Solignac**, Président de la délégation de Paris, ou son délégué.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE PARIS REPRÉSENTÉE PAR :

M. **Yves Devaux**, Président, ou son délégué.

LA RÉGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS REPRÉSENTÉE PAR :

M. **Pierre Mongin**, Président-directeur général, ou son délégué.

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ORLY-RUNGIS-SEINE-AMONT REPRÉSENTÉ PAR :

M. **Jacques Touchefeu**, Directeur général, ou son délégué.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

M^{me} **Dominique Alba**, architecte, Directrice

M. **André-Marie Bourlon**, adjoint de la Directrice, activités internationales, responsable du pôle études évolutions environnementales et réseaux

M^{me} **Pascale Thomas**, secrétaire générale

M^{me} **Christiane Blancot**, responsable du pôle études évolutions urbaines

M. **Audry Jean-Marie**, responsable du pôle études évolutions sociétales

M^{me} **Patricia Pelloux**, responsable du pôle Paris Métropole

M^{me} **Chantal Pinchon**, responsable du pôle ressources, connaissance territoriale

M. **Michel Broutin**, chargé de mission auprès de la Directrice

Éditorial

2011 aura été une année riche pour l'Apur. Grâce aux partenariats mis en place avec les trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, l'Atelier dispose désormais d'une Base de données de référence sur l'ensemble des territoires de Paris et de la Petite Couronne. Cette Base de données participe de la construction métropolitaine, en dotant les acteurs publics d'outils de gestion et de connaissance partagée à l'échelle d'un territoire que les citoyens pratiquent quotidiennement, le territoire de la métropole.

Cette Base de données de référence est complétée par la Base de données des projets qui a pour objet de présenter la totalité des mutations en cours dans le cœur de l'agglomération. Cette Base de données des projets contribue à alimenter la maquette numérique Paris Métropole 2020 inaugurée en décembre 2011 au Pavillon de l'Arsenal. Première mondiale, elle offre à tous la possibilité de découvrir les évolutions en cours et à venir dans la métropole parisienne.

2011 aura confirmé un élargissement considérable du périmètre des études de l'Apur, ce qui lui permet d'apporter dans les grandes mutations en cours la connaissance favorisant les articulations entre les projets situés dans et hors Paris.

2011, c'est également l'engagement renforcé de l'Apur avec l'IAU-IDF aux côtés de Paris Métropole et de l'AIGP, au service des commissions thématiques pilotées par les élus.

2011 ce sont aussi des contrats internationaux, avec notamment le projet de transformation d'une immense friche ferroviaire à Tbilissi en Géorgie, projet dont l'Apur a été lauréat avec SYSTRA au terme d'un appel d'offres international, également un contrat avec les villes de Rabat et de Salé au Maroc pour la mise au point de plans d'aménagement unifiés.

Enfin, 2011 aura vu se tenir à Paris, organisée par l'Apur, la 32^e rencontre des agences d'urbanisme, qui a marqué un tournant au sein du réseau FNAU : une large place a été donnée aux ateliers métiers permettant de nombreux échanges sur la vocation des agences d'urbanisme, et aux visites de terrains qui ont offert aux participants un autre regard sur la métropole parisienne.

Je tiens à souligner cette évolution remarquable qui est une contribution indispensable aux enjeux parisiens et métropolitains des prochaines années.

Anne Hidalgo
*Présidente de l'Apur,
1^{ère} adjointe au Maire de Paris,
chargée de l'Urbanisme et de l'architecture*

L'ensemble de ces études a été mené avec :

les Directions de la Ville de Paris,
la Direction de l'Urbanisme (DU),
la Direction de l'Action Sociale Enfance et Santé (DASES),
la Direction des Affaires culturelles (DAC), la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD),
la Direction du Développement Économique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur (DDEEES),
la Direction des Affaires Scolaires (DASCO),
la Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (DILT),
la Direction de la Propreté et de l'eau (DPE),
la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH),
la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS),
la Direction des Affaires Juridiques (DAJ),
la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE),
la Direction des Politiques de la Ville et de l'Intégration (DPVI),
la Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE),
la Direction des Finances (DF),
la Direction de la Prévention et de la Protection (DPP),
la Direction des Usagers, des Citoyens et des Territoires (DUCT),
la Direction de l'Information et de la Communication (DICOM),
la Direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA),

la Direction des Ressources Humaines (DRH),
la Direction des Systèmes et Technologies de l'Information (DSTI),
le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP),
la Délégation à Paris Métropole et aux Coopérations interterritoriales (DPMC),
la Direction Générale aux Relations Internationales (DGRI),
le Secrétariat Général de la Ville de Paris.

Le Pavillon de l'Arsenal

L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France

l'État,
la Région Île-de-France,
Paris Métropole,
les Départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et de la Seine-et-Marne,
l'EPAORSA,
l'EPADESA,
les Communautés d'Agglomération Est Ensemble, Plaine Commune et Val-de-Bièvre, les villes de Chelles, de Gentilly, du Kremlin-Bicêtre, d'Ivry-sur-Seine, de Neuilly-sur-Seine, l'ACTEP, l'Amif, l'AFD, la CCIP, le SIFUREP, le Syndicat Intercommunal du cimetière des Joncherolles, Eau de Paris, la SNCF, RFF, la RATP, le STIF, Air Paris, l'Insee, SYSTRA, le Muséum national d'Histoire naturelle.

Nous tenons à remercier tous ces partenaires et l'ensemble des architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, sociologues, chercheurs... qui ont contribué à ces travaux.

Introduction

Ce document présente le programme de travail de l'Atelier parisien d'urbanisme réalisé au cours de l'année 2011.

Les études sont regroupées en 4 grands volets de référence :

- Base de données ;
 - Études thématiques ;
 - Évolutions des territoires ;
 - Dynamiques métropolitaines ;
- complétés par les 2 volets :
- Communication, Édition, Ressources documentaires ;
 - Activités internationales.

Les études s'organisent en deux grandes catégories, une catégorie thématique de prospective et recherche qui se développe sur plusieurs années et une catégorie d'études plus ponctuelles soit liées à des territoires, soit relatives à des sujets socio-économiques.

Parmi les sujets thématiques on peut noter la continuité de la montée en puissance des sujets liés à la ville durable, nature, thermographie, ressource en eau, le renforcement des sujets liés aux personnes en difficultés et ceux liés à l'activité économique abordée à la fois sous l'angle de la solidarité mais aussi du potentiel de la puissance économique de Paris.

2011 est l'année qui confirme l'élargisse-

ment du périmètre d'action de l'Atelier avec une Base de données Paris-Petite Couronne très avancée, des études sur les territoires de cœur d'agglomération et le renforcement de travaux menés pour Paris Métropole.

L'ensemble de ces études est disponible sur un site web très largement documenté en 2011 et de plus en plus visité.

L'année 2011 aura été aussi pour l'Apur la réalisation d'études pour accompagner le projet de réaménagement des berges de la Seine et l'organisation de la 32^e Rencontre de la fédération nationale des agences d'urbanisme qui a réuni plus de 1 200 participants. Cette rencontre a innové en proposant aux agences de présenter leurs métiers et de réfléchir à leurs évolutions, une première qui semble-t-il a fait date. Il est en effet fondamental que ces outils au service des collectivités, créés il y a plus de 40 ans, soient en capacité de répondre aux attentes nouvelles – face aux évolutions des périmètres de gouvernance – à la diffusion des données – aux ambitions en matière de ville durable.

Le programme de travail de l'Apur me paraît en être le reflet et nous vous remercions de l'avoir accompagné.

Dominique Alba
Directrice de l'Apur, architecte

Sommaire

Base de données de référence.....	7
Études thématiques.....	11
Études sur les évolutions des territoires.....	31
Accompagnement des dynamiques métropolitaines.....	45
Communication, Édition, Ressources documentaires.....	51
Les activités internationales.....	55
Manifestations extérieures.....	59
Vie de l'entreprise.....	61

Directrice de la publication : Dominique Alba
Cartographie et maquette : Apur
Illustrations Apur sauf mention contraire
2 juillet 2012
www.apur.org

Volet 1

Base de données de référence

La Base de données de référence constitue le socle SIG (Système d'Information Géographique) de l'Apur sur lequel s'appuient la cartographie et les analyses utilisant les fonds de plans sur Paris et le cœur d'agglomération d'Île-de-France. Les données, issues de différentes sources sont organisées sur un territoire continu, pouvant être utilisées à différentes échelles, allant du niveau communal au niveau parcellaire. Elles sont définies dans un modèle de données commun.

Historiquement le territoire parisien faisait l'objet d'une mise à jour spécifique avec des livraisons annuelles à la Ville (DSTI, DU, DVD, DRIEA). 2011 a été une année de transition, une partie de l'activité de mise à jour sur Paris sera reprise en 2012 par la Direction de l'Urbanisme et réintégrée dans le référentiel Paris-Petite Couronne que l'Apur développe en parallèle.

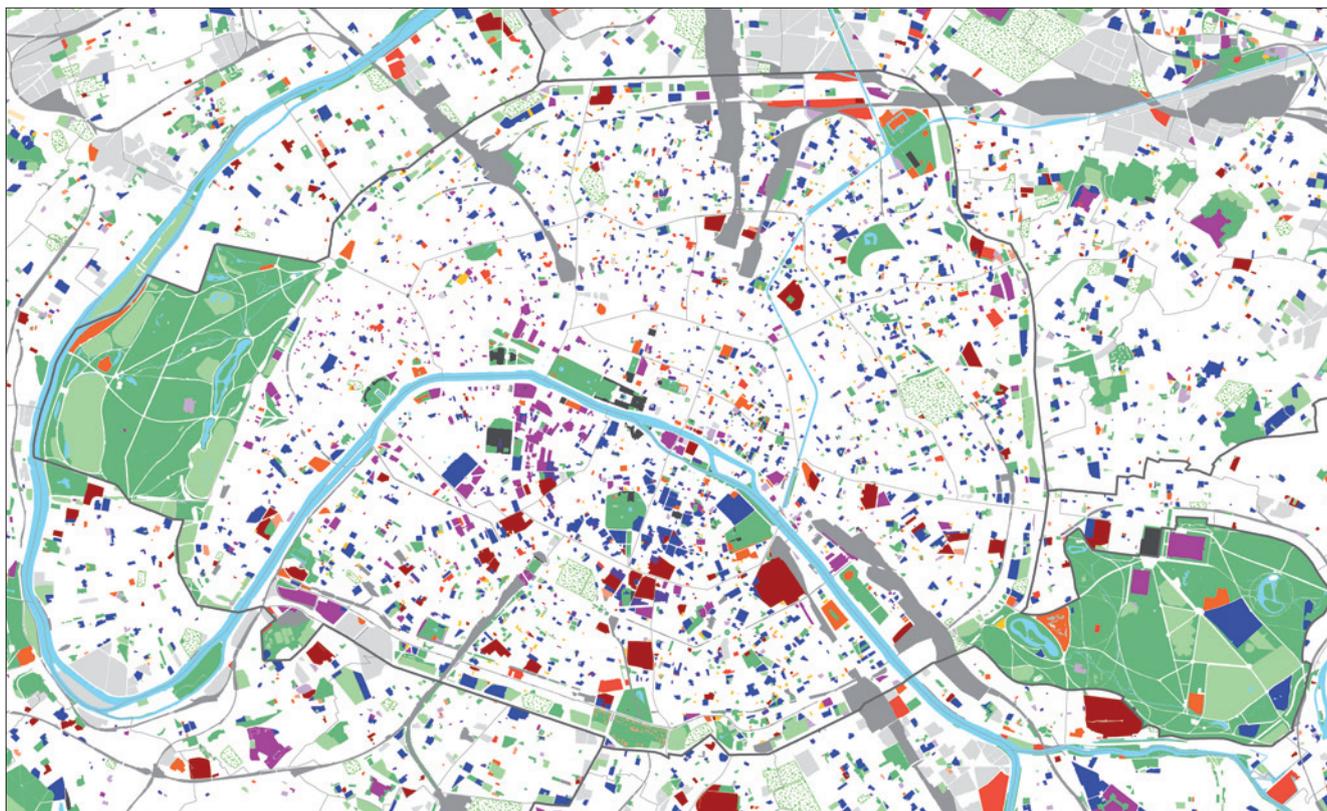
Référentiel Paris

Le référentiel Paris rassemble des données de référence à grande échelle (1/500^e) issues des données foncières du cadastre et des données d'adressage fournies par la Ville de Paris dans un SIG structuré : numéros d'adresse, parcelles cadastrales et

parcelles urbaines, îlots physiques, limites administratives, tronçons de voie. La base de donnée intègre également les données littérales détaillées tirées des fichiers dits « MAJIC3 » du cadastre : propriété bâtie (immeubles, logements, locaux d'activité et dépendances), propriété non bâtie (par-

celles) et propriétaires.

Ce référentiel a été mis à jour et livré dans un nouveau format de diffusion (millésime 2010) à la fin de l'année 2011 (complément mi-février 2012).

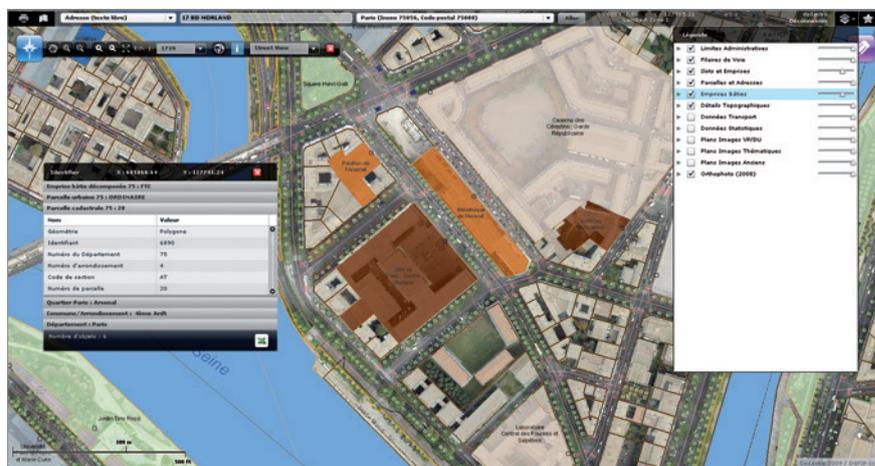


Emprises d'équipements – Paris et Petite Couronne

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ■ Enseignement et éducation | ■ Action sociale | ■ Sécurité sociale-Emploi insertion | ■ Cimetière |
| ■ Petite enfance | ■ Espace vert | ■ Service régional national et international | ■ Monument |
| ■ Sport | ■ Santé | ■ Infrastructure de transport | ■ Service urbain |
| ■ Culture et loisirs | ■ Mairie-service municipal-Conseil régional | ■ Culte | ■ Emprise d'activité économique |

CASSINI : outil cartographique d'accès aux données

Au sein du pôle Ressources, la BDREF assure également le développement d'un outil de consultation cartographique (CASSINI) permettant l'accès à ce référentiel via l'Intranet de l'Apur. L'interface a été enrichie notamment avec des fonctionnalités permettant le lien avec des sites externes (StreetView, google maps et le géoportail IGN).

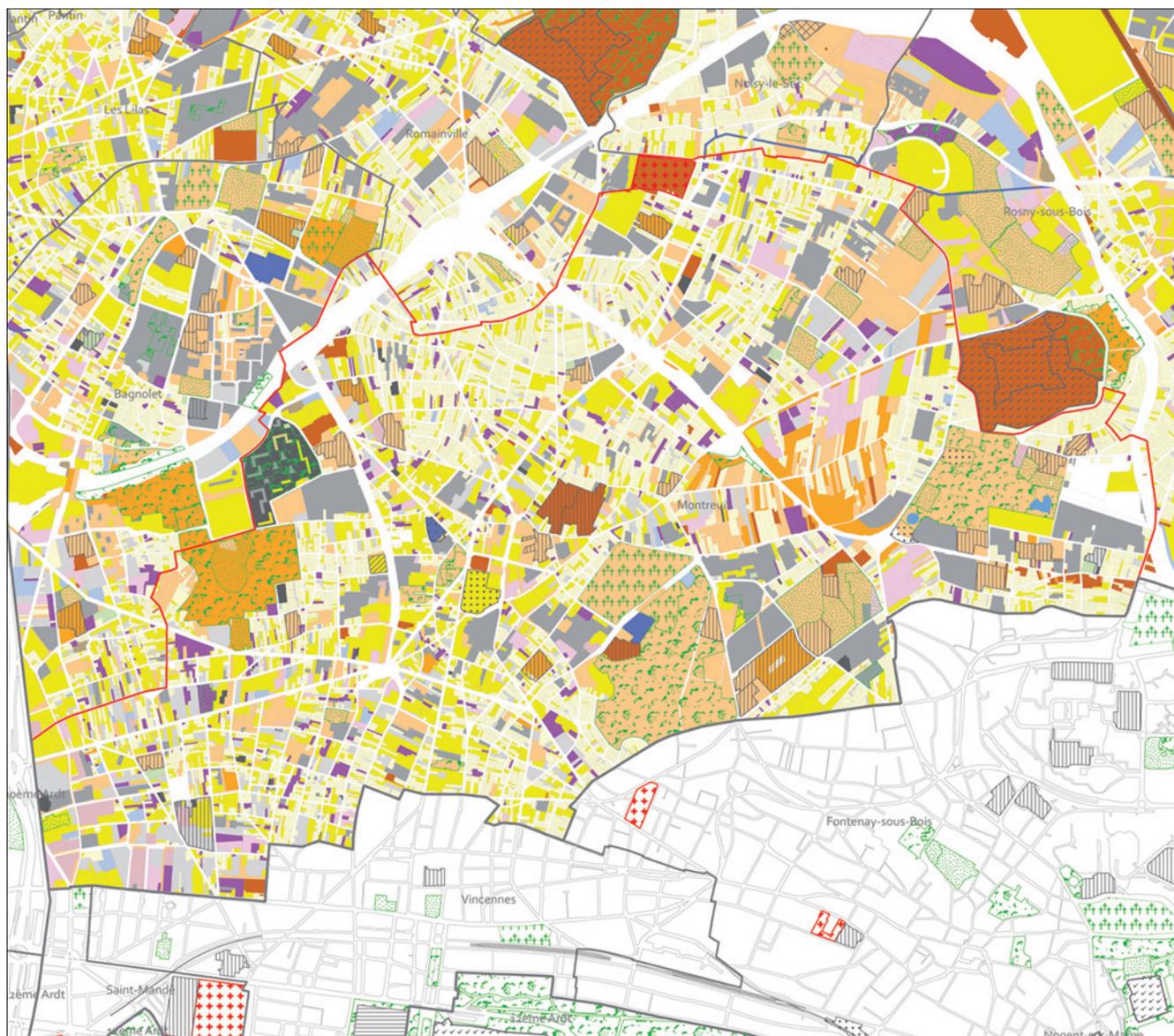


Référentiel Paris-Petite Couronne

Ce référentiel a connu une récente montée en puissance : intégration et mise en cohérence des parcelles cadastrales, du bâti et de certains autres éléments issus du Plan Cadastral Informatisé (PCI) mis à disposition par les départements dans

leur version la plus récente. Par ailleurs, la typologie de propriétaires déjà appliquée aux données parisiennes a été étendue pour prendre en compte les spécificités des départements voisins. La nomenclature des équipements a été révisée en fonction des besoins spécifiques

des équipes d'études. Les équipements ont fait l'objet d'une campagne de mise à jour sur Paris qui sera complétée en 2012. En Petite Couronne, les mises à jour ont suivi celles des îlots.



Montreuil-sous-Bois Département de la Seine-Saint-Denis



Équipement dont la surface est supérieure à 5000 m²

- Action sociale, Sécurité sociale-Emploi insertion
- Cimetière
- Culte
- Culture et loisirs, sport
- Enseignement et éducation, petite enfance
- Espace vert
- Mairie-service municipal – Conseil Régional
- Monument
- Santé
- Service régalien national et international
- Service urbain

Typologie des propriétaires

- Personne morale non remarquable
- Personne physique
- Copropriété
- État français et assimilés
- Région et département
- Commune et EPCI
- Ville de Paris
- Organisme HLM et 1%
- Banque et assurance
- Société civile immobilière
- État français et assimilés

- Société industrielle et commerciale
- Association, fondation
- Diocésaine et autres congrégations religieuses
- Ambassade, état étranger

Sources : Parcelle DGFiP 2011
Propriétaire MAJCC3 2011
Avril 2012 – Apur

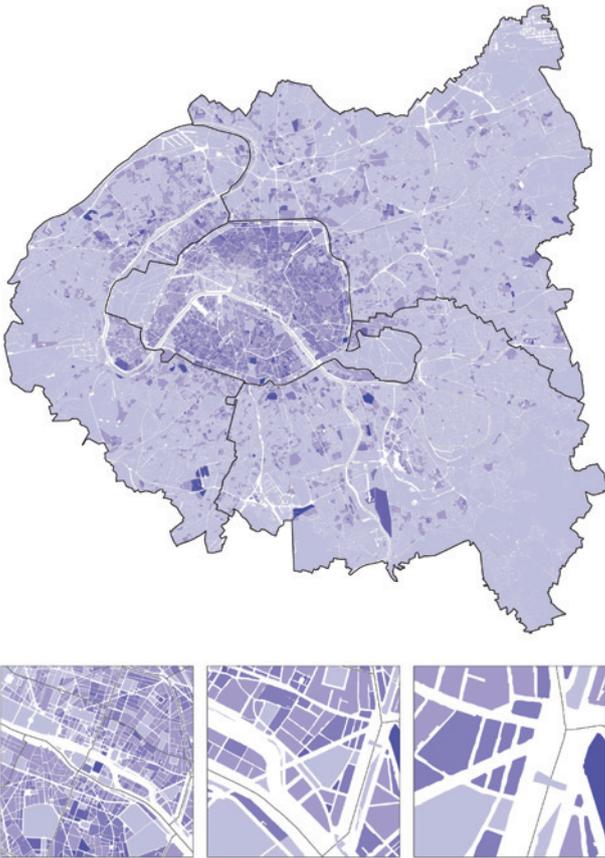
Documentation des données

La documentation des données de l'Apur est faite au travers de fiches descriptives techniques destinées aux spécialistes des bases de données respectant les standards dans le domaine.

En 2011, un travail a été entrepris pour présenter les données de l'Apur à un public plus large. Deux documents complémentaires seront produits en 2012 : un catalogue recensant les données produites ou intégrées par l'Apur et un atlas de la

métropole parisienne. Ce dernier illustrera le potentiel que représentent la base de connaissance et le savoir-faire spécifique de l'Apur en matière d'analyse et de représentation cartographique.

ÎLOT STATISTIQUE	
Catégorie	IRIS-ÎLOT
Définition	<p>Les îlots statistiques représentent une couche actualisée des îlots Insee du RGP 1999, dont l'enveloppe externe est dérivée des îlots physiques, et dont l'identification respecte celle des îlots Insee 1999. C'est un niveau d'agrégation de l'information issue du recensement particulièrement utile pour la cartographie thématique.</p> <p>Ces îlots permettent le regroupement de données agrégées du dénombrement Insee 1999 pour la population, le logement et les emplois (2004).</p> <p>L'exemple de carte ci-contre se base sur les îlots représentant une thématique de densité de population (recensement 1999).</p>
Etendue	Paris et Petite Couronne
Type de donnée	Vectoriel - surfacique
Format	ShapeFile (SHP ESRI) + statistiques associées (DBF)
Système de projection	Lambert 1 Nord
Actualité	Graphique : 2010 Alpha : population (1999), emploi (2004)
Propriété	Graphique : Apur Données alphanumériques associées : Insee
Limites d'utilisation	<input checked="" type="checkbox"/> Usage uniquement autorisé en interne Apur, membres CA
	<input checked="" type="checkbox"/> Diffusion par convention ou acte d'engagement avec les organismes publics
	<input checked="" type="checkbox"/> Diffusion par vente (acte d'engagement)
	<input type="checkbox"/> Mise à disposition gratuite (acte d'engagement)
Source d'origine	Graphique : DGFIP (PCI vecteur), Apur Données alphanumériques associées : Insee
Cohérence géométrique avec	Limites administratives, îlot physique, voie et tronçon de voie, emprise d'équipement, parcelle



Volet 2

Études thématiques

Les études thématiques sont des études pluriannuelles qui enrichissent la connaissance de la métropole dans les aspects physiques et économiques.

Elles concernent :

- les études démographiques et sociales ;
- les études économiques ;
- les études liées à l'habitat et au logement ;
- les études concernant tous les aspects de la solidarité et en particulier le handicap.

À cela s'ajoutent :

- les questions liées aux populations les plus fragiles, à l'évolution des familles ;
- les questions relatives aux formes urbaines : quelles évolutions pour le Plan Local d'Urbanisme de Paris au travers du tissu urbain, des formes urbaines en relation avec les enjeux environnementaux, le rôle de la nature, les îlots de chaleur, l'espace public ?
- les questions liées à la ville durable : quelles évolutions pour les réseaux, la logistique, le fret, la mobilité ?

Études démographiques et sociales

Population, logement, emploi Résultats de l'exploitation globale 2007 et chiffres de population 2008



Entre 1999 et 2008, la population de Paris s'est accrue de près de 10 000 habitants par an, ce qui marque une inversion de tendance par rapport aux décennies précédentes. Un regain démographique encore plus marqué s'observe dans les communes limitrophes. Ces évolutions se relient à l'augmentation du nombre de logements mais aussi à la baisse de la vacance ainsi qu'à la stabilisation de la taille moyenne des ménages, qui sont des phénomènes nouveaux.

La population évolue aussi dans sa composition. La part des ménages d'une seule per-

sonne plafonne tandis que celle des familles s'accroît sous l'effet d'une natalité élevée. Sur le plan de l'âge, les changements sont peu marqués. Malgré la tendance régionale et nationale au vieillissement, la part des 60 ans et plus augmente très peu dans la capitale. Les changements socioprofessionnels se poursuivent avec une nouvelle progression des « cadres et professions supérieures » et un recul des « ouvriers » et des « employés ». Parallèlement, la part des ménages propriétaires augmente, même si la location demeure de très loin le statut dominant à Paris.

<http://www.apur.org/etude/population-logement-emploi-resultats-exploitation-globale-2007-chiffres-population-2008>

De nouvelles problématiques démographiques pour Paris et le centre d'agglomération



C'en est fini de Paris qui se dépeuple massivement au profit de la banlieue. Les données du dernier recensement font apparaître au centre de l'agglomération un vaste espace qui inclut Paris et les communes proches, marqué par des évolutions

de populations limitées, en légère hausse ou en légère baisse selon les secteurs. Pour comprendre les évolutions démographiques de Paris, il faut dorénavant à la fois analyser ses variations internes et celles des communes qui l'entourent.

<http://www.apur.org/note/nouvelles-problematiques-demographiques-paris-centre-agglomeration>

Une croissance modérée du nombre de parisiens âgés dépendants à l'horizon 2030



Paris enregistrerait un accroissement modéré de ses résidents âgés de 75 ans ou plus et une légère baisse du taux de dépendance. Si les tendances récentes en termes de mortalité et de migrations se poursuivaient, à l'horizon 2030 le vieillissement de la population resterait moins rapide à Paris que dans le reste de l'Île-de-France. À Paris, la part de personnes âgées de 75 ans ou plus a diminué depuis le début des années 1990 alors qu'elle a augmenté dans le reste de l'Île-de-France et en province. D'ici 2030, la croissance du nombre de Parisiens dépendants serait limitée, surtout chez les femmes, et le maintien à

domicile progresserait. D'ici 2020, le nombre de Parisiens potentiellement dépendants augmenterait de 4 600. De plus, en raison de l'allongement de l'espérance de vie, les incapacités seraient plus sévères.

Le volume d'emplois nécessaires à la prise en charge de la dépendance devrait alors augmenter de 2 000 Équivalents Temps Plein (ETP), soit une hausse de 13 %.

Étude réalisée en partenariat avec l'Insee Île-de-France

<http://www.apur.org/etude/une-croissance-moderée-nombre-parisiens-ages-dependants-horizon-2030>

L'accès à l'emploi et au logement pour les immigrés à Paris mais les inégalités et les discriminations persistent



Entre 1999 et 2007, le nombre d'immigrés a augmenté en l'Île-de-France. La part des personnes nées étrangères à l'étranger et résidents en l'Île-de-France est ainsi passée de 14,7 % à 17,1 % de la population. Cette croissance s'observe aussi à Paris (18,2 % en 1999, 20,1 % en 2007) et en Seine-Saint-Denis (21,8 % en 1999, 26,8 % en 2007) où les immigrés étaient déjà très présents. La hausse concerne davantage les immigrés ayant acquis la nationalité française.

Même si la situation s'est améliorée pour la population immigrée, son accès à l'emploi et au logement demeure plus difficile que pour la population non immigrée. En outre, 29 % des immigrés ou enfants d'immigrés déclarent avoir été victimes de discriminations au cours des 5 der-

nières années. Ils citent leurs nationalités ou leurs origines comme première raison des discriminations vécues et la couleur de peau comme second motif.

La féminisation et le vieillissement de la population immigrée se poursuivent. À Paris, les femmes sont devenues majoritaires (52 % en 2007, contre 45 % en 1982). Le vieillissement affecte surtout les immigrés originaires d'Europe, issus d'une immigration ancienne, mais aussi ceux nés en Algérie, au Maroc et en Tunisie. En 2007, 28 % des immigrés originaires de l'Union européenne et 26 % des immigrés originaires du Maghreb ont 60 ans ou plus, contre 19 % de l'ensemble des immigrés parisiens.

Étude réalisée en partenariat avec l'Insee Île-de-France

<http://www.apur.org/etude/acces-emploi-logement-ameliore-immigres-paris-inegalites-discriminations-persistent>

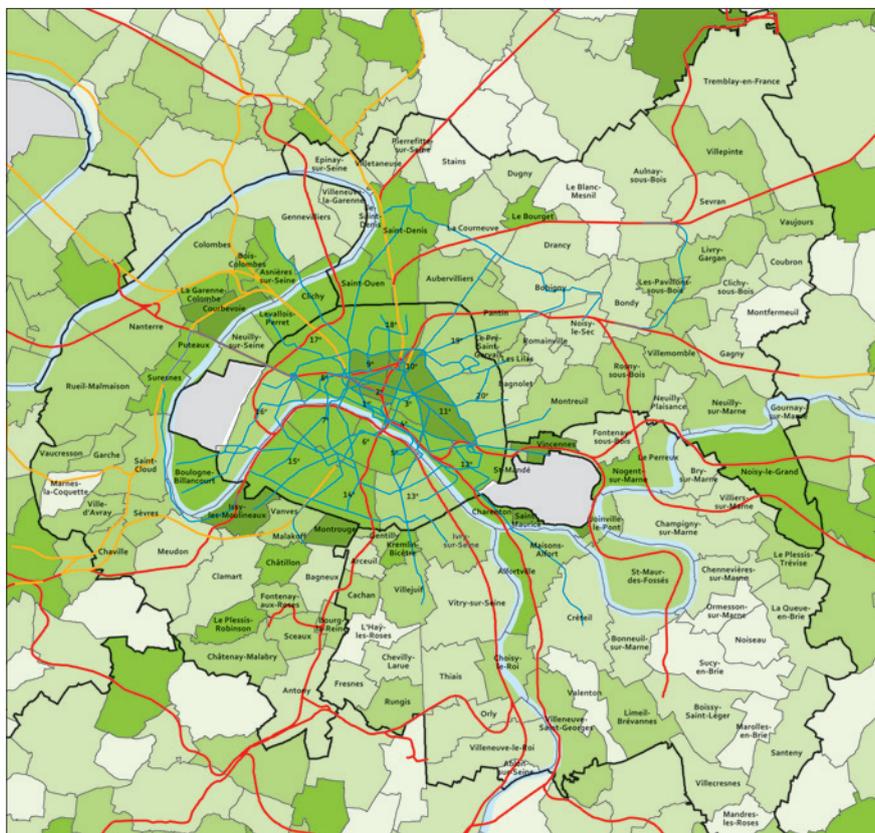
Analyse des migrations résidentielles

Les migrations résidentielles s'accroissent dans le centre de l'agglomération parisienne. Les déménagements à l'intérieur du centre de l'agglomération parisienne s'intensifient par rapport aux années 1990, au détriment des départs vers la grande couronne ou la province. Ces évolutions traduisent en partie une recherche de centralité dans les choix résidentiels des ménages. Les créations d'emplois et les constructions neuves de période 1999-2007 contribuent aussi à expliquer cette évolution.

Les migrations résidentielles contribuent à accentuer les disparités sociales. Sous l'effet des mouvements d'entrée et de sortie, la part de ménages cadres se renforce à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-de-Marne mais pas en Seine-Saint-Denis. Les migrations ont aussi pour effet de modérer le vieillissement de la population dans le centre de l'agglomération car c'est un territoire attractif pour les jeunes ménages.

Étude conduite en partenariat avec les Conseils Généraux des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

La construction neuve et un parc important de logements locatifs privés favorisent l'arrivée de nouveaux ménages, en particulier dans les secteurs les mieux desservis



Part des ménages qui résidaient, en 2007, dans un autre logement 5 ans avant, dans le total des ménages

■ plus de 45 %	■ de 30 à 35 %	— Transilien	Moyenne :	Seine-Saint-Denis = 35,1 %
■ de 40 à 45 %	■ moins de 30 %	— RER	Paris = 41,8 %	Val-de-Marne = 36,2 %
■ de 35 à 40 %		— Métro, tramway	Hauts-de-Seine = 39,7 %	Paris-PC = 39,0 %

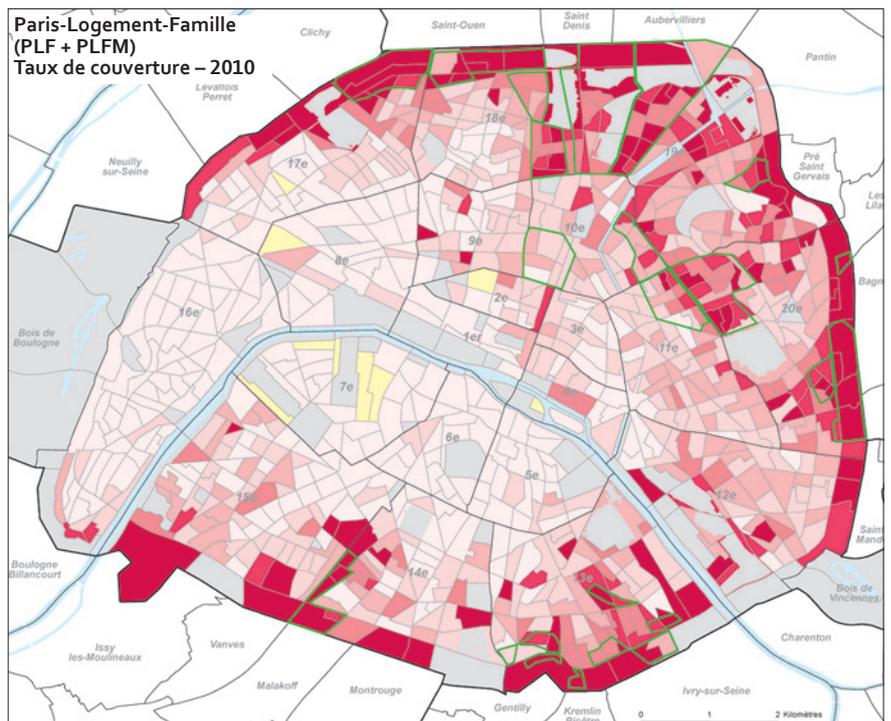
Source : Insee, Recensement de la population 2007 – Apur 2012

Approche territorialisée de l'action sociale

Dans le cadre d'une convention triennale avec le CASVP, une série de cartes a été réalisée afin de localiser sur le territoire parisien les bénéficiaires de la nouvelle aide mise en place par la Ville de Paris en faveur des familles ayant au moins deux enfants ou un enfant handicapé à charge fiscale. L'aide soulage ces familles d'une partie de leurs dépenses de logement. La cartographie porte sur les familles bénéficiaires mais s'intéresse aussi au public potentiel qui pourrait solliciter la nouvelle aide. Un applicatif web a été développé pour utiliser ces cartes.

Périmètre CUCS
Part des bénéficiaires dans le total des familles
 Plus de 25% De 20% à 25%
 De 20% à 25% De 20% à 25%
 De 20% à 25% Aucun bénéficiaire
 De 20% à 25%

Sources : CASVP – 31/12/2010, Recensement de la population (Insee) 2006



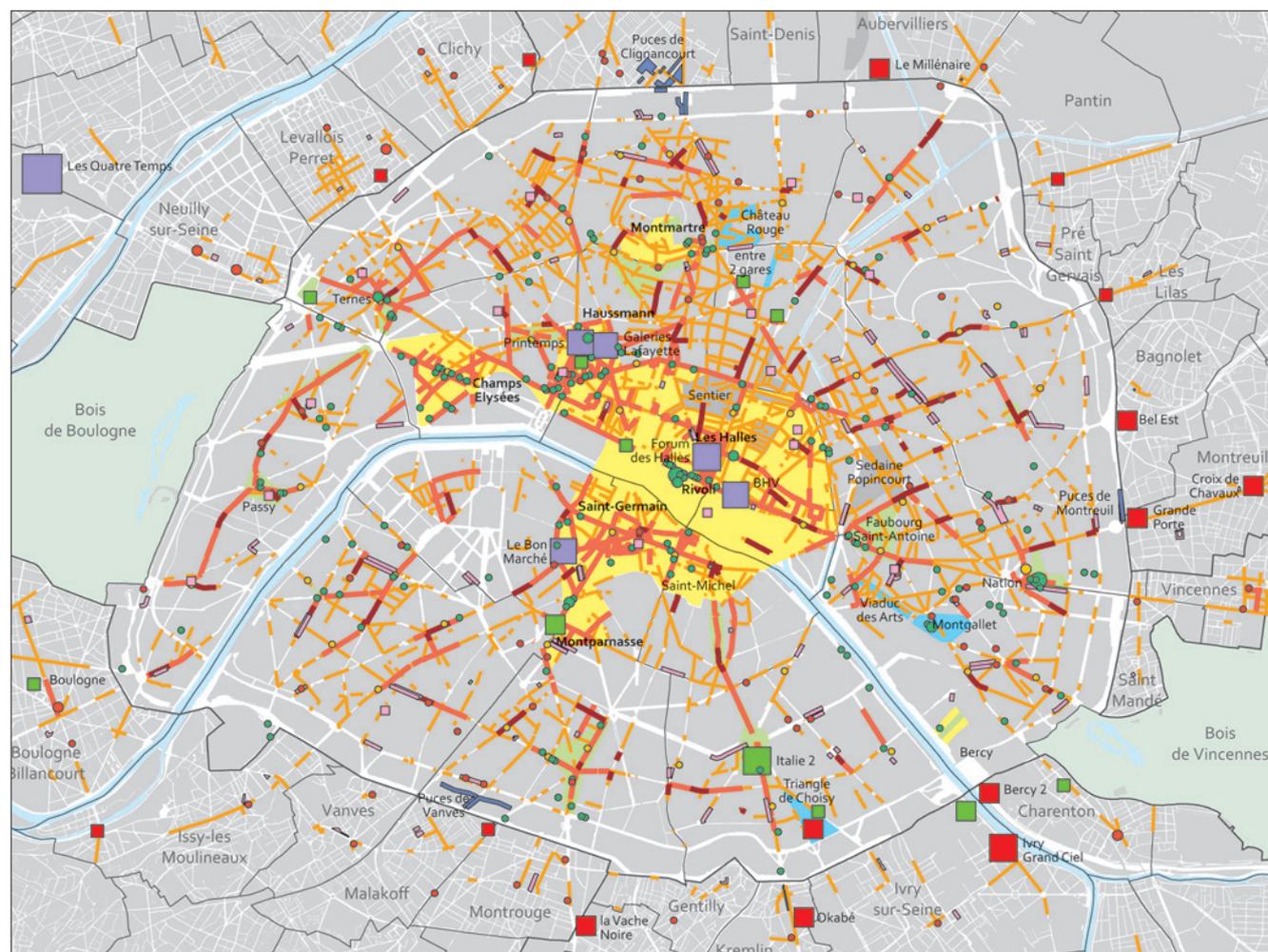
Études économiques

L'évolution des commerces à Paris. Inventaire des commerces 2011 et évolutions 2007-2011

Un nouveau recensement des commerces parisiens a été réalisé en avril 2011 à l'initiative de la Ville de Paris, de la Délégation de Paris, de la CCIP et de l'Apur. Plus de 61 000 commerces et services commerciaux ont été dénombrés, ce qui traduit une forte densité commerciale, notamment par rapport aux centres villes des grandes villes de province ou par rapport au centre de Londres. Ce recensement met en lumière les

évolutions du tissu commercial depuis octobre 2007, date de la précédente enquête. On relève une très légère baisse du nombre de commerces (-0,4 % par an) liée principalement à des agrandissements de commerces sur des locaux voisins. Les activités liées à la santé et aux soins à la personne voient le nombre de leurs établissements augmenter fortement. C'est également le cas de la restauration rapide et les restaurants asiatiques. Les supé-

rettes alimentaires continuent leur progression. Le commerce de gros, localisé dans certains quartiers du centre et de l'est de Paris, voit diminuer le nombre de ses magasins, y compris dans le quartier de Sedaine-Popincourt où il augmentait jusqu'alors. Des baisses du nombre de commerces sont constatées aussi dans les secteurs de l'ameublement et de l'équipement de la maison et pour certains commerces liés à la culture et aux loisirs.



L'offre commerciale à Paris

Concentrations commerciales
 ■ pôle d'attraction métropolitain
 ■ pôle d'attraction parisien
 ■ pôle spécialisé
 ■ commerce de gros

Voies commerçantes
 ■ rue marché (PLU)
 ■ voie très attractive
 ■ autre voie commerçante

Marchés
 ■ marché découvert
 ■ marché couvert

Marchés aux puces
 ■ marché découvert

Équipements commerciaux
 ■ centres commerciaux régionaux et grands magasins parisiens

Autres centres commerciaux
 ■ avec hypermarché
 ■ spécialisés

Surfaces de vente
 ■ plus de 100 000 m²
 ■ de 50 000 à 100 000 m²
 ■ de 25 000 à 50 000 m²
 ■ de 10 000 à 25 000 m²

Commerces de plus de 1 000 m²
 ● commerce alimentaire
 ● commerce non alimentaire
 ● commerce mixte (Monoprix)

Surface de vente
 ○ plus de 15 000 m²
 ○ de 10 000 à 15 000 m²
 ○ de 5 000 à 10 000 m²
 ○ de 1 000 à 5 000 m²

Source : Apur 2011

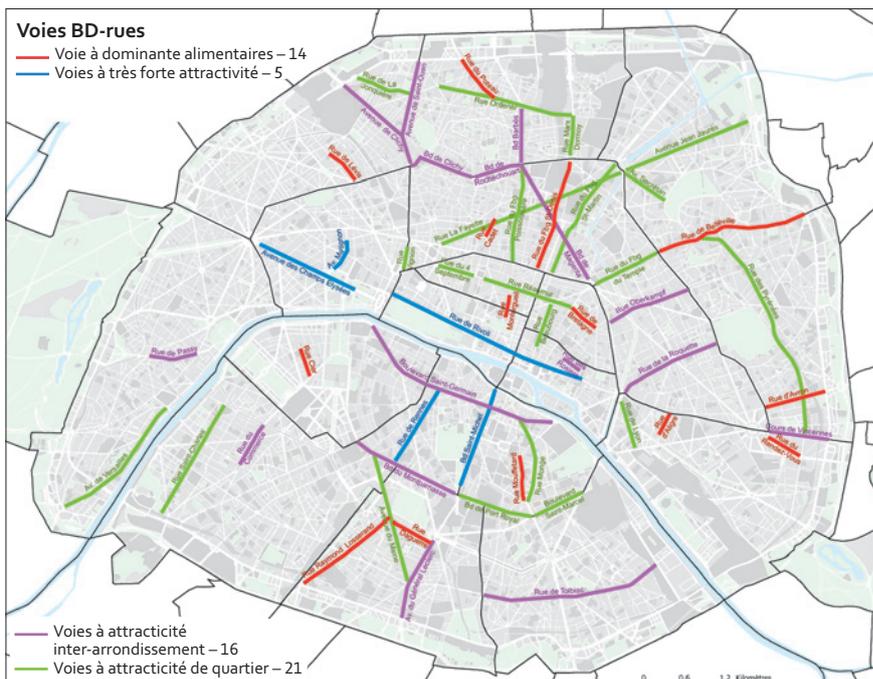
<http://www.apur.org/etude/evolution-commerces-paris-inventaire-commerces-2011-evolutions-2007-2011>

BD-Rues

Les enquêtes BD-Rues sont réalisées chaque année. Elles consistent à repérer les évolutions commerciales intervenues sur 56 voies parisiennes, parmi les plus commerçantes.

Parmi les principales mutations observées entre juin 2010 et juin 2011, on remarque une augmentation du taux de vacance des locaux qui atteint 5,7 % de l'ensemble des locaux en rez-de-chaussée contre 4,4 % un an auparavant. Cela représente 148 locaux vacants supplémentaires soit une augmentation proche de 30 % en un an. Alors que la vacance était restée stable de 2007 à 2010, autour de 530 locaux environ sur les 56 voies étudiées, elle augmente de façon importante entre juin 2010 et juin 2011.

Cette situation peut s'analyser comme un effet à retardement de la crise économique de l'automne 2008 avec un temps d'inertie lié aux baux commerciaux en cours. Les enquêtes de l'an prochain permettront d'infirmier ou confirmer ce diagnostic.



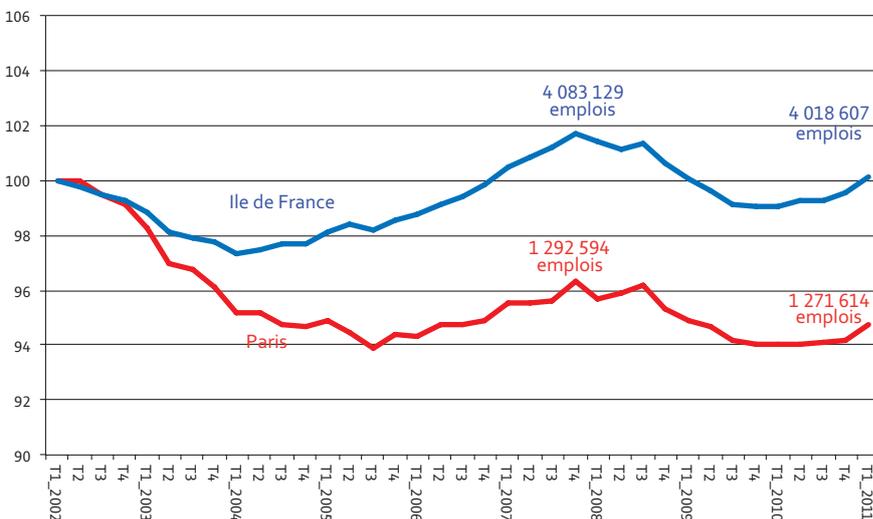
Indicateurs conjoncturels

Les services de la Ville et du Département, ainsi que le CASVP, rassemblent chaque trimestre des données économiques et sociales destinées à illustrer l'évolution de leur activité et de son environnement. Une note de travail fondée sur ces contributions propose une synthèse de la conjoncture parisienne début 2011.

Il apparaît qu'en raison de la crise économique survenue l'automne 2008, presque tous les indicateurs relatifs à l'emploi et à la situation sociale montrent une dégradation tout au long de l'année 2009.

Mais l'année 2010 et le début de l'année 2011 dessinent au contraire une tendance à l'amélioration mais qui est légère.

L'Île-de-France, et plus encore Paris, renouent avec une légère croissance des emplois salariés et un recul du chômage. Parallèlement, le nombre d'allocataires du RSA cesse d'augmenter. Les courbes semblent dessiner un retournement mais le mouvement est encore trop timide pour s'analyser comme une sortie de crise durable.



Les évolutions commerciales dans la capitale

L'enquête 2011 sur les commerces parisiens a suscité la curiosité de nombreux médias, bien au-delà des organes de presse qui suivent habituellement les travaux de l'Apur.

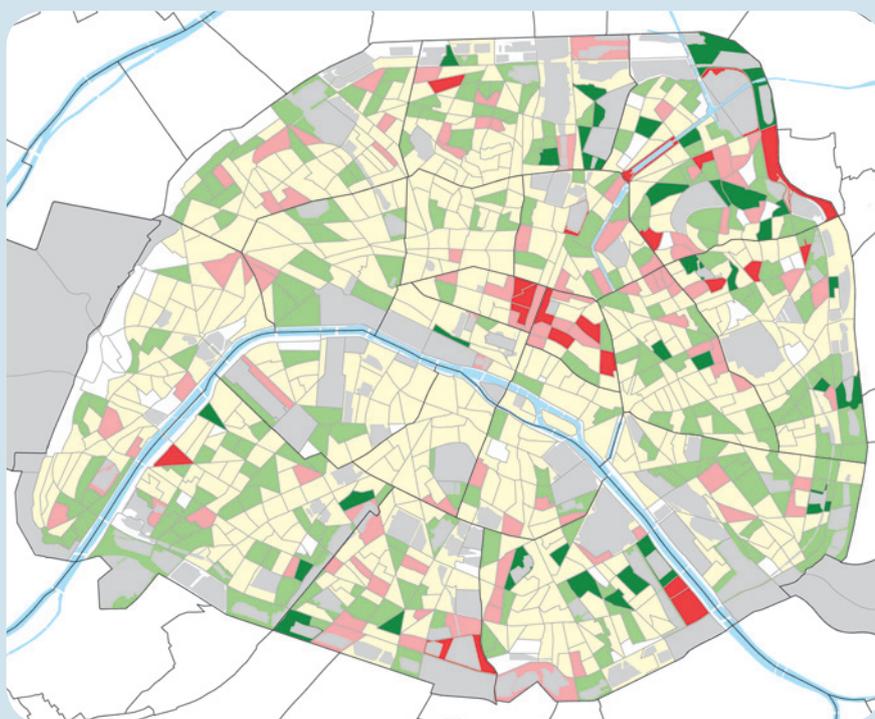
C'est d'abord la forte augmentation des boutiques du secteur santé beauté qui interroge. Chaque année, une centaine de boutiques supplémentaires apparaissent dans ce domaine d'activité sous diverses formes : instituts de beauté, espaces bronzage, ongleries, spas, parfumeries, salles de sport... Ainsi les Parisiens se

soucient de plus en plus de leur corps et y consacrent un temps croissant. Le nombre de ces boutiques augmente particulièrement dans les quartiers d'affaires, signe que les Franciliens qui travaillent à Paris sont eux aussi concernés.

La multiplication des supérettes et des supermarchés alimentaires est moins surprenante. Amorcée il y a une quinzaine d'années, cette évolution obéit à des stratégies de maillage du territoire par les grands groupes de distribution après qu'ils aient saturé la demande dans

les territoires péri urbains. Le développement de ces magasins se poursuit intra-muros au détriment des épiceries de quartier, certains des géants de la grande distribution ayant pour objectif que chaque Parisien puisse accéder à l'un de ses magasins en moins de cinq minutes (moins de 300 mètres).

La réparation vente de deux-roues motorisés apparaît aussi comme un secteur en pleine croissance. Il se relie à la réduction de la circulation automobile dans Paris et à l'essor corrélatif des scooters.



Évolution commerciale 2007-2011 à l'IRIS (en %)



Source : BDCOM 2007, 2011

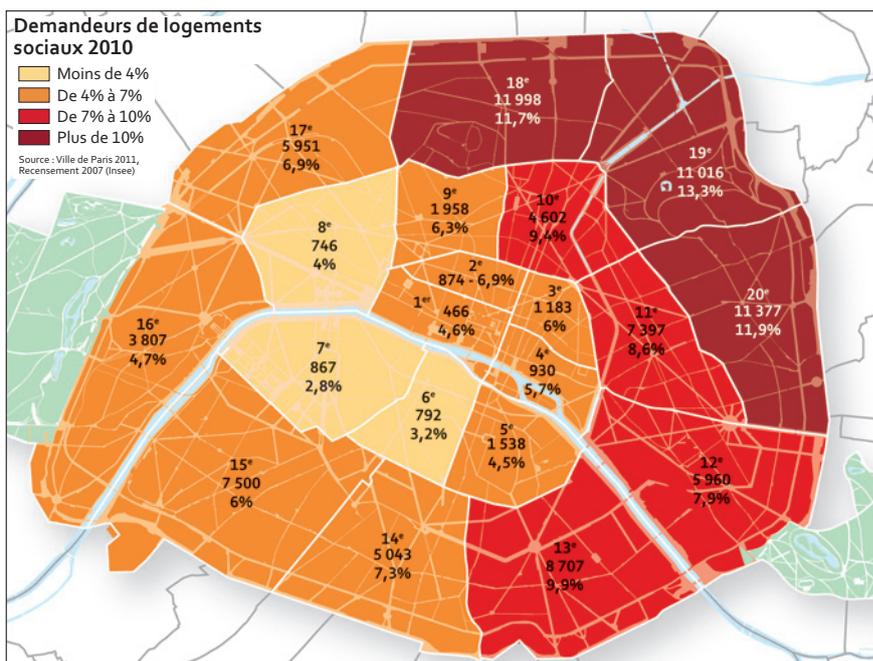
(*) Les IRIS avec moins de 30 locaux apparaissent en blanc



Études Habitat – logement

L'accès au logement social à Paris en 2010 - Analyse de la demande de logement social et bilan des propositions et des attributions de logements sociaux à Paris en 2010

L'étude présente les données les plus récentes sur le logement social à Paris. Elle précise en premier lieu le nombre de logements sociaux : Paris compte 186 917 logements sociaux SRU au 1^{er} janvier 2010, soit 16,3 % des résidences principales. Une analyse descriptive est faite des ménages inscrits au fichier parisien des demandeurs de logements. Leur effectif est de 122 000 au 31 décembre 2010, en augmentation de 2,1 % par rapport à 2009. L'accroissement de la demande est autant le fait de l'inscription de ménages non parisiens que de parisiens. À noter que la situation des demandeurs de logement en situation de handicap fait l'objet d'une analyse spécifique. Le bilan d'application de la loi DALO montre que depuis le début de la mise en œuvre de la loi, près de 3 500 ménages reconnus prioritaires ont obtenu un loge-



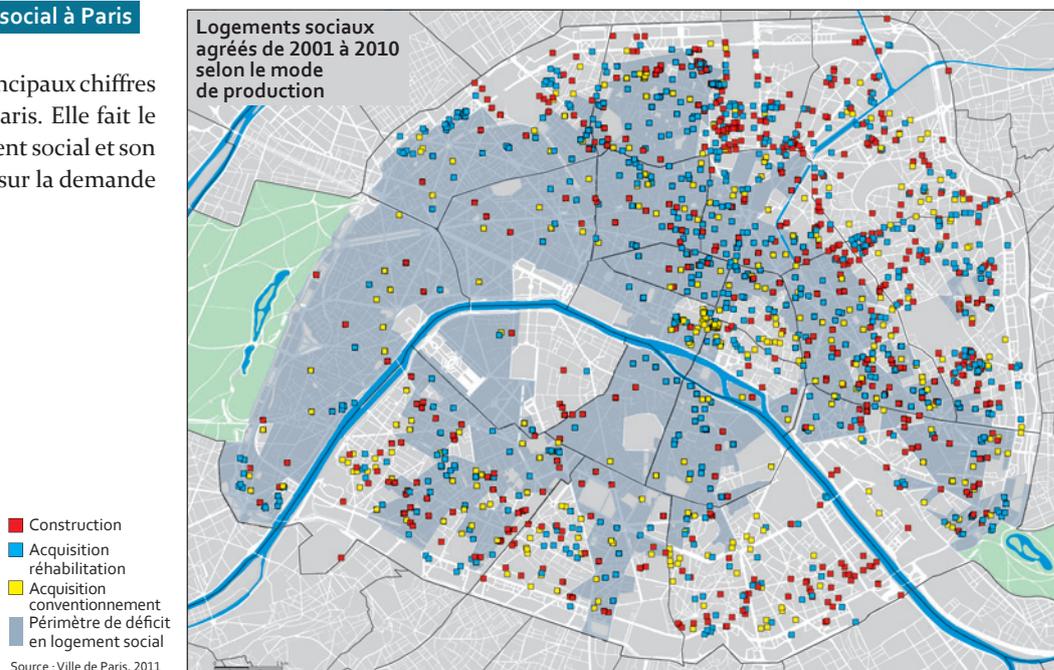
ment dans le cadre de cette procédure. Plus globalement l'étude présente un bilan des attributions de logements sociaux. Le nombre de ménages ayant bénéficié d'une attribution de logement à Paris est estimé à 12 500 en 2010. La faible mobi-

lité locative limite le nombre de logements disponibles pour l'accueil de nouveaux ménages. La rotation dans les logements sociaux est en effet particulièrement faible à Paris (5,5 % en 2010).

<http://www.apur.org/etude/039-acces-logement-social-paris-2010-analyse-demande-logement-social-bilan-propositions-attrib>

Les chiffres du logement social à Paris début 2011

Cette note présente les principaux chiffres sur le logement social à Paris. Elle fait le point sur le parc de logement social et son développement ainsi que sur la demande de logement.



<http://www.apur.org/note/chiffres-logement-social-paris-2011>

Outil de prévention de la dégradation des immeubles anciens à Paris Résultats 2011



© ph.guignard@air-images.net

À la suite de l'achèvement du plan de résorption de l'habitat indigne (2002-2010), une démarche nouvelle s'affirme pour prévenir la dégradation des immeubles anciens à Paris et éviter à de nouveaux immeubles de tomber dans la spirale de l'insalubrité. Comme les années précédentes, une analyse statistique a été réalisée. Son but est de passer au crible les points de fragilité des immeubles parisiens.

Un système de pondération est mis en œuvre qui prend en compte le poids des petits logements locatifs, les mises en demeure au titre de la sécurité et de la salubrité, les diagnostics d'exposition et d'accessibilité au plomb, le poids des demandeurs de logement social et les factures d'eau impayées pour les immeubles. Il en ressort une notation à l'immeuble qui exprime une présomption de risque de dégradation.

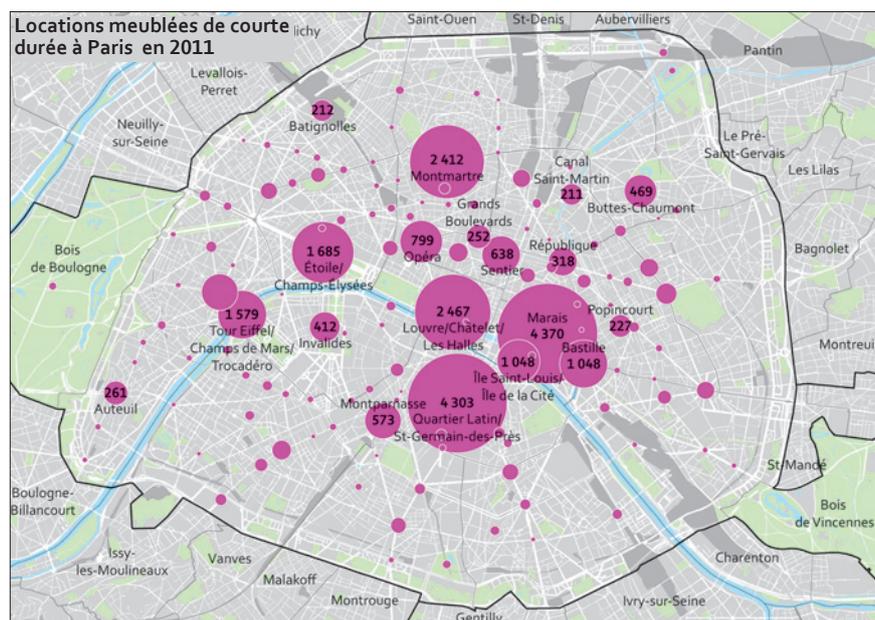
En 2011, ces travaux font ressortir 328 immeubles anciens qui présentent des signes de fragilité. Ce sont pour l'essentiel des immeubles en copropriété, localisés dans les arrondissements du Nord-Est parisien (10^e, 11^e, 18^e, 19^e, 20^e arr.). Réalisé en liaison avec la direction du logement et de l'habitat de la Ville de Paris, l'exercice s'inscrit dans une perspective opérationnelle de suivi et de prévention, les présomptions statistiques étant mises au service d'une intervention administrative aussi précoce que possible.

<http://www.apur.org/etude/outil-prevention-degradation-immeubles-anciens-paris-resultats-2011>

Les locations meublées de courte durée à Paris – État des lieux et propositions

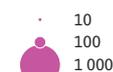
La location meublée à la semaine ou au mois, auparavant limitée aux stations balnéaires, s'est fortement développée à Paris grâce à Internet. C'est au milieu des années 1990 que sont apparues les premières annonces pour ce type de locations. Elles se sont depuis beaucoup développées, sans doute parce qu'elles répondent à une demande touristique et professionnelle pour un hébergement plus libre et spacieux au cœur de la métropole. Elles se développent aussi en raison de leur forte rentabilité.

Aujourd'hui plus de 300 sites internet publient des annonces pour des locations meublées de courte durée situées à Paris et on estime à 20 000 environ leur effectif total sur le territoire parisien. C'est donc un prélèvement significatif et croissant qui s'opère sur les résidences principales (1,5 % du parc en 2011), surtout dans les quartiers centraux, ce qui contrevient aux grands objectifs publics en matière de logement. Paris et l'Île-de-France manquent de logements pour répondre à la demande de nouveaux ménages, compenser les disparitions de logements



anciens et rattraper le retard accumulé dans la construction. Ainsi le projet de schéma directeur retient comme première priorité « d'offrir un logement à tous les Franciliens ». À Paris, la municipalité a renforcé les règles lui permettant de contrôler et de limiter le développement de la location meublée de courte durée.

Nombre d'annonces par quartier



Source : estimation Apur à partir du recensement de l'offre sur internet, été 2011.

<http://www.apur.org/etude/locations-meublees-courte-duree-paris-lieux-propositions>

Études Solidarité

Base de données sociales sur Paris

Fiches d'identité sociale

des 20 arrondissements 2010



Ces fiches d'identité sociale permettent d'éclairer les écarts les plus significatifs de chaque arrondissement par rapport à la moyenne ville de Paris concernant les thématiques suivantes : données générales, famille/enfance, éducation/formation,

personnes âgées, handicap, logement/habitat, chômage/insertion.

Elles synthétisent les principales spécificités territoriales et constituent ainsi des aides à la décision.

<http://www.apur.org/etude/base-donnees-sociales-paris-fiches-identite-sociale-20-arrondissements-2010>

Base de données sociales sur Paris

Tableaux de synthèse 2009-2010



Ce recueil de données sociales a été réalisé pour favoriser un partage plus efficace de la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion. Il présente une sélection de tableaux rassemblés dans le cadre de l'observatoire de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Des fiches de métadonnées, en fin de volume, qualifient le champ et la nature des données ainsi que leur intérêt pour l'observatoire.

<http://www.apur.org/etude/base-donnees-sociales-paris-tableaux-synthese-2009-2010>

Des indices de synthèse pour mesurer la situation sociale à Paris



L'hégémonie du PIB comme indicateur de synthèse est contestée dans le sens où il ne permet pas de s'intéresser au développement humain dans sa globalité.

C'est ce qui conduit des états mais aussi plusieurs régions françaises à mettre au point des indicateurs complémentaires.

En Île-de-France, le Conseil régional s'est doté d'indices afin de suivre la situation sociale du territoire.

À Paris, l'Observatoire parisien de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion a souhaité se munir des mêmes outils. Le choix a été fait d'adapter à l'échelle de Paris les indices déjà développés au plan régional. Il s'agit d'abord de l'indice de développement humain (IDH2), qui rend compte des disparités territoriales en matière de santé, d'éducation et de revenus.

À l'échelle de Paris et du centre de l'agglomération parisienne, cet indice présente une amélioration globale entre 1999 et 2006 mais signale un creusement des disparités entre l'est et l'ouest.

Un second indice régional a été adapté à Paris, l'Indice de Santé Sociale (ISS), qui permet de suivre l'évolution de la situation sociale chaque année à partir de sept thématiques (santé, logement, scolarité, emploi, revenus et minimas sociaux, territoire, surendettement).

L'indice montre une situation sociale qui se détériore de 2001 à 2005, s'améliore de 2006 à 2008 et se détériore à nouveau en 2009 sous l'effet de la crise économique.

<http://www.apur.org/etude/indices-synthese-mesurer-situation-sociale-paris>

**Les foyers de travailleurs migrants
à Paris – État des lieux en 2010
et inventaires des interventions
sociales, sanitaires et culturelles**



L'étude dépeint la situation générale des 45 foyers de travailleurs migrants et des 4 nouvelles résidences de desserrement implantés sur le territoire parisien. Le contexte est marqué par l'accélération du plan de traitement et de réhabilitation des foyers et le passage en résidence sociale d'une partie d'entre eux. Ces mutations s'accompagnent de changements dans la population des foyers : diminution du nombre de suroccupants, forte accentuation du vieillissement, part croissante des résidents d'origine subsaharienne et française. Parallèlement des évolutions interviennent dans l'expression des formes de vie collectives de ces établissements. L'étude visait aussi à recenser les interventions sociales, sanitaires et culturelles dispensées dans les foyers. Leur nombre

a fortement diminué entre 2005 et 2010 puisqu'on recense moins de 70 interventions contre une centaine en 2005. Les intervenants ont aussi beaucoup changé : 10 associations présentes en 2005 dans les foyers ne le sont plus en 2010 et 12 nouvelles associations sont apparues.

<http://www.apur.org/etude/foyers-travailleurs-migrants-paris-foyers-travailleurs-migrants-paris-lieux-2010-inventaires-i>

Paris/Évolution du tissu urbain

PLAN LOCAL D'URBANISME

Accompagnement du PLU

L'accompagnement du PLU se décline en plusieurs types de travaux qui peuvent être :

- des études de faisabilité ponctuelles nécessaires à la Direction de l'urbanisme pour sa gestion quotidienne du PLU, portant notamment sur des emplacements réservés.

En 2011 ont été ainsi étudiées les parcelles du 43 rue Laborde dans le 8^e arr. et du 25-31 rue de Rambervilliers dans le 12^e arr. ;

- des études sur des parcelles particulières dans le cadre d'études thématiques menées par l'atelier.

En 2011 ont été ainsi étudiées les équipements de petite enfance dans le PLU de Paris par l'examen de l'ensemble des dispositifs prévus dans le PLU, leur suivi, les modifications et révisions du PLU nécessaires à la création de nouveaux équipements ; l'ensemble des éléments réglementaires s'appliquant aux secteurs des gares parisiennes et les évolutions réglementaires nécessaires en lien avec leur mutation ;

- des études comparatives du PLU parisien et des PLU des communes voisines destinées à comprendre dans le cadre des études territoriales, le cadre régle-

mentaire, les concordances et les contradictions entre les différents PLU et leur incidence sur l'évolution des territoires.

En 2011, ont notamment été réalisées une synthèse des règlements d'urbanisme de Neuilly-sur-Seine et de Paris avec un zoom sur les règles s'appliquant sur l'avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly et sur l'avenue de la Grande-Armée à Paris ; une comparaison des règlements des 10 communes que l'ex RN34 traverse.

Le quartier central des affaires

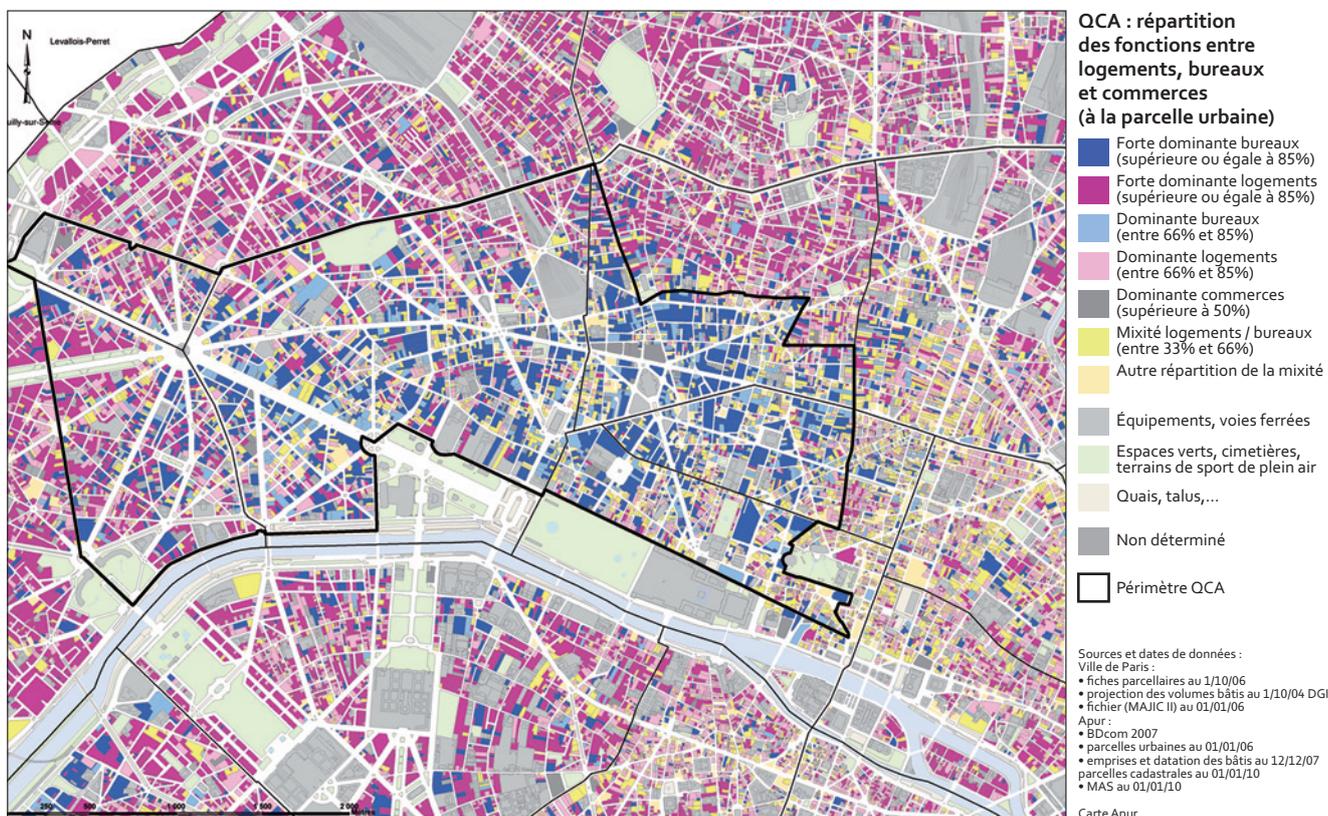
La transformation de bureaux en logements est une problématique de plus en plus actuelle parce que Paris manque de logements alors que le parc de bureaux apparaît plutôt excédentaire dans le cœur de l'agglomération.

Déjà dans les années 1990, une OPAH avait été lancée dans le seul but de favoriser ces transformations. Depuis 2001,

la municipalité encourage les bailleurs sociaux à transformer des bureaux en logements sociaux. Cinq à dix opérations sont ainsi réalisées chaque année. L'enjeu est d'accélérer le mouvement, voire de l'étendre à des transformations en logements privés ou intermédiaires.

Une note de travail a été réalisée qui sera continuée en 2012. Après quelques rappels sur le parc de bureaux parisien,

elle passe en revue les facteurs économiques qui conditionnent la faisabilité des transformations : l'appréciation de l'obsolescence, les différentiels de prix bureaux/logements ; les montants des compensations acquittées pour les transformations en sens inverse ; la typologie des immeubles de bureaux mutables et les coûts de travaux.



PLAN CLIMAT

Analyse de la performance thermique des logements parisiens

À la suite de la présentation de l'étude en décembre 2010, trois types d'actions ont été menés :

- Poursuite de la présentation de l'étude aux services de la ville de Paris et aux différents acteurs concernés : Commission du Vieux Paris (février), Comité de pilotage des bailleurs sociaux (avril), colloque organisé par le Centre d'études techniques de l'équipement de Metz (octobre), séminaire organisé par la Direction Générale

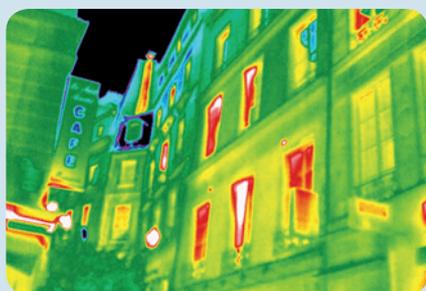
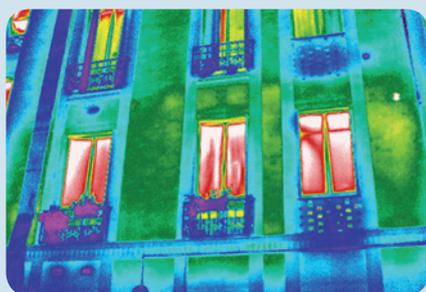
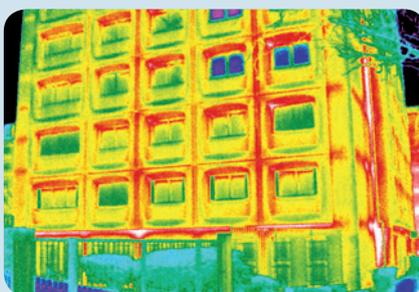
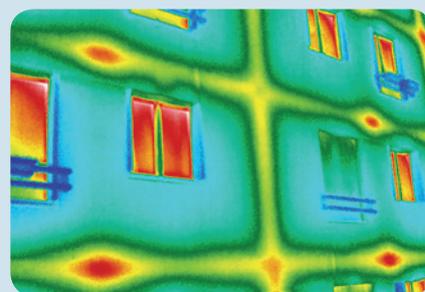
des Patrimoines du Ministère de la Culture (novembre), congrès national de Thermographie « Thermogram'2011 » (décembre)...

- Relevés de terrain selon les deux thématiques suivantes : visite et analyse d'une vingtaine d'opérations en chantier mettant en œuvre une isolation thermique extérieure (note du 4 mars à la Sous-Direction du Permis de Construire) et campagne hivernale de « thermo pho-

tos » nocturnes réalisée avec la caméra thermique de l'Apur sur une trentaine de bâtiments de logements collectifs.

- Assistance à la maîtrise d'ouvrage auprès des bailleurs sociaux (SGIM, RIVP, Paris-Habitat) sur des opérations de réhabilitation de bâtiments présentant des enjeux de paysages urbains et architecturaux importants

Exemples de diagnostic

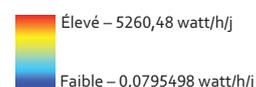
Rue Saint-Séverin, 5^e arr.Avenue Friedland, 8^e arr.
Absence de ponts thermiques
au niveau des planchers.Boulevard Barbès, 18^e arr.
Ponts thermiques occasionnés par l'oriel
(bow-window).Boulevard Barbès, 18^e arr.
Trou de ventilation à droite de l'image.Rue de Crimée, 19^e arr.
Pertes thermiques des modules
de préfabrication lourde.Rue Paul-Barruel, 15^e arr.
Ponts thermiques dus à l'interruption
de l'isolant au niveau des planchers.

Mieux vivre à Paris pendant la canicule



Les épisodes de fortes chaleurs sont généralement plus importants dans les zones urbaines que dans les zones rurales avoisinantes. Lorsque surviennent des canicules, les populations urbaines sont soumises à des niveaux de températures fortement amplifiés par la présence d'un microclimat urbain. Ce document passe en revue un ensemble non exhaustif de mesures applicables en situation de canicule à Paris afin d'améliorer les conditions de vie des Parisiens. Certaines sont applicables immédiatement, d'autres sur le plus long terme car elles nécessitent des adaptations.

Taux d'ensoleillement le 31 juillet 2010



La taux d'ensoleillement a été calculé à partir d'une image contenant la hauteur du sol et des bâtiments

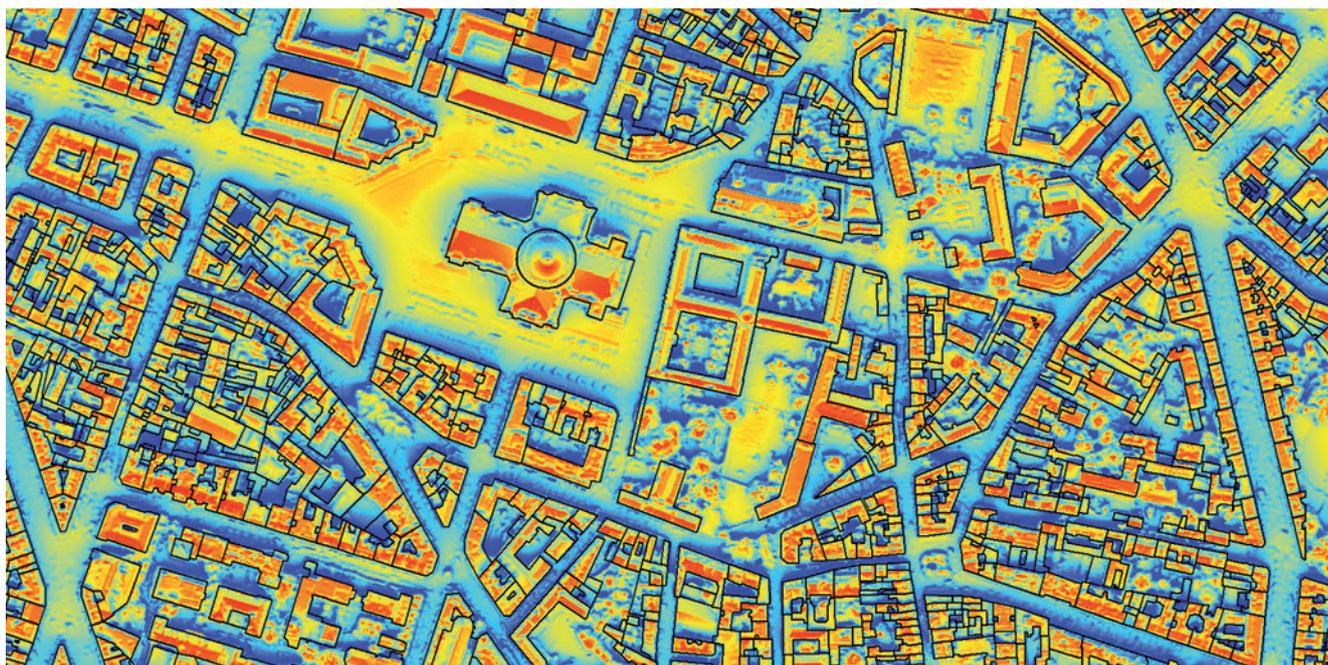
Source Apur, MNE 2008 InterAtlas

<http://www.apur.org/etude/mieux-vivre-paris-pendant-canicu>

Les énergies renouvelables mise en place d'un cadastre solaire

Dans le cadre du projet européen POLIS, l'Apur a assisté la Ville de Paris dans la mise en place d'un cadastre solaire donnant à l'ensemble des Parisiens les informations relatives à l'ensoleillement de leurs toi-

tures. L'année 2011 aura été l'occasion de développer et de tester une méthode de calcul sur un petit secteur de Paris, avant de réaliser le calcul sur l'intégralité du territoire (prévue en 2012).



ESPACE PUBLIC/TRAME VERTE – TRAME BLEUE/PLAN BIODIVERSITÉ

Le plan biodiversité

L'Apur a été intégré au groupe de travail mis en place par la DEVE pour la conception et la réalisation du plan biodiversité voté au Conseil de Paris de novembre 2011. L'Apur a participé à la rédaction du document et a été chargé de la documentation cartographique, 4 cartes ont été produites :

- Carte de la thermographie d'été ;
- Plan schématique des éléments naturels, des espaces verts et des infrastructures à prendre en compte pour mettre en place les trames vertes et bleues au cœur de l'agglomération ;
- Les enjeux de la biodiversité à l'interface

- de Paris et de la Petite Couronne ;
- Patrimoine végétal et aquatique parisien.



Renforcer la présence végétale

Augmenter la perméabilité des sols.
Augmenter la surface de plantation.
Diversifier les strates végétales.
Transformer les systèmes de clôtures : végétalisation des limites.

Renforcer et créer des continuités visuelles et des points de vue sur et à travers le paysage de la Ceinture verte.
Renforcer les systèmes de plantations.
Prendre en compte le grand paysage.

Renforcer les continuités écologiques

Aménager / végétaliser la petite ceinture

Conforter les liaisons entre la trame verte et les voies d'eau

Créer des liaisons vertes avec les grands parcs de l'agglomération parisienne

Planter sur les espaces publics

Rendre accessible et requalifier les talus du Boulevard périphérique

Requalifier les berges ou les quais

**Requalification de l'avenue de Nogent
Une séquence d'une grande radiale
dans le bois de Vincennes**



Plusieurs projets d'échelles variables concernent l'avenue de Nogent : la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris y étudie la réalisation d'un aménagement cyclable ; le comité de pôle « Vincennes » du PDUIF étudie des scénarios d'évolutions de la gare routière « Château de Vincennes » ; des réflexions sont en cours sur l'ancienne Route Nationale 34, dont l'avenue de Nogent est la séquence parisienne.

Les projets et les réflexions en cours relèvent de différentes maîtrises d'ouvrage et interviennent à des horizons différents. Mais leur cohérence par rapport au bois de Vincennes requiert la prise en compte de certaines orientations partagées en amont des projets.

Sur la base d'un diagnostic et des réflexions en cours, l'Apur propose une double lecture de l'avenue :

- l'avenue de Nogent comme voie structurante dont on souhaiterait renforcer le caractère fédérateur, à travers une plus grande cohérence paysagère et de nouveaux liens,

- l'avenue de Nogent comme espace du bois de Vincennes, site classé, espace de nature et de loisirs d'échelle métropolitaine.

En tenant compte de la spécificité du bois, et en s'appuyant sur les études en cours, les propositions visent à trouver des solutions adaptées à la pluralité des pratiques et à leurs différentes temporalités. Elles visent également une requalification paysagère et une meilleure intégration de la voie et des services urbains dans l'espace naturel de loisirs.

<http://www.apur.org/etude/requalification-avenue-nogent-une-sequence-une-grande-radiale-bois-vincennes>

**Bois de Boulogne et de Vincennes
Orientations paysagères
pour l'intégration des projets d'aires
d'accueil des gens du voyage**



Le Plan Local d'Urbanisme de Paris figure dans les bois de Boulogne et de Vincennes, sites classés, des emplacements pour l'aménagement d'aires d'accueil des gens du voyage.

La Ville de Paris a souhaité que l'Apur dans le cadre de son programme de travail 2011 identifie des pistes d'évolution des sites dans lesquels s'inscrivent ces projets et dégage de grandes orientations paysagères, destinées à en faciliter l'intégration par la maîtrise d'œuvre.

Les emplacements concernés sont des aires de stationnement en asphalte et une amélioration paysagère locale paraît possible. Dans les deux bois, les abords des emplacements constituent aussi des verrous et contribuent au morcellement des bois. Ils pourraient être réintégrés au paysage des bois et davantage ouverts au public. Ils pourraient également devenir le support de nouvelles liaisons fédérant les paysages et reliant les bois aux communes riveraines.

La présente note esquisse des pistes d'évolution et des orientations à l'échelle des grandes entités paysagères des bois. Pour que les aires d'accueil des gens du voyage ne deviennent pas un facteur supplémentaire de morcellement et une pièce rapportée indépendante de son contexte paysager, leur aménagement pourrait s'articuler avec ces orientations, en portant une attention particulière aux lisières et aux vues rapprochées et réciproques qu'elles entretiennent avec leur environnement. Cela relève de la mission du maître d'œuvre.

Depuis, l'hypothèse d'implantation d'aires d'accueil des gens du voyage dans les bois a été abandonnée.

<http://www.apur.org/etude/bois-boulogne-vincennes-orientations-paysageres-integration-projets-aires-accueil-gens-voyage>

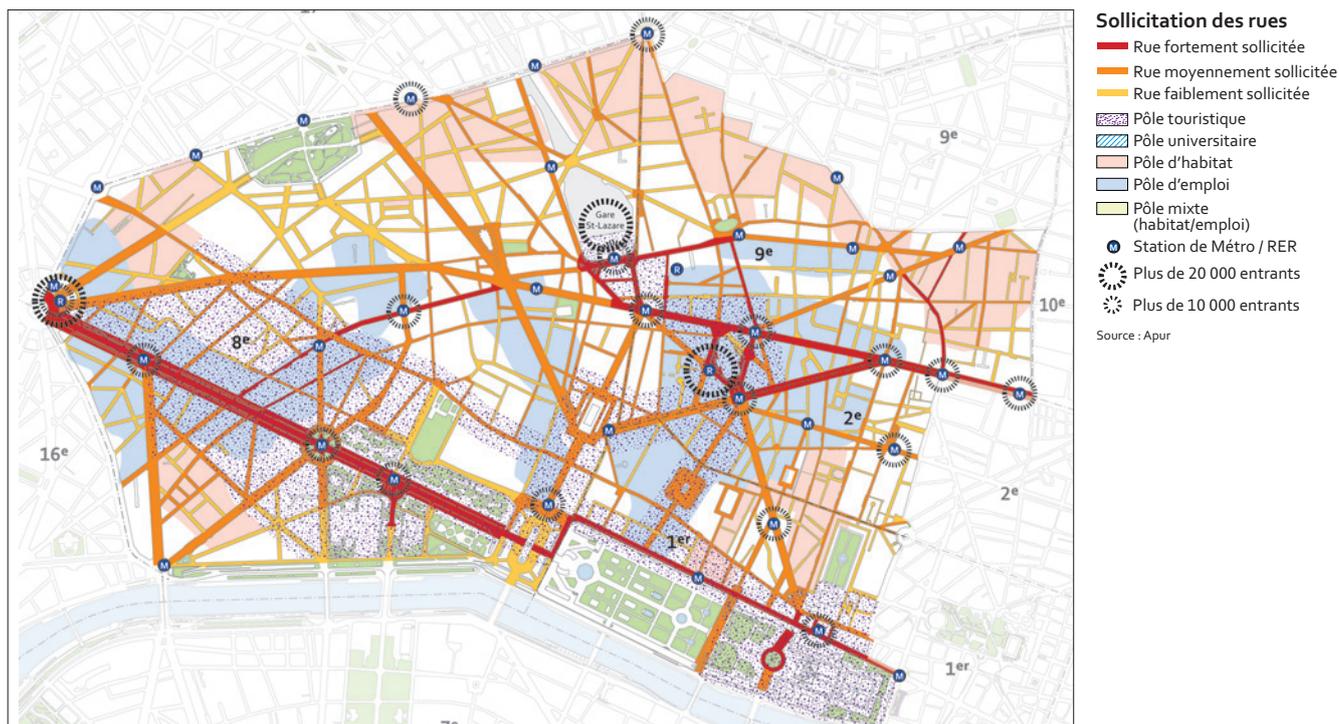
L'espace public parisien : nouvelles pratiques, nouveaux usages

Cette étude propose de considérer les différents usages et attentes vis-à-vis de l'espace public pour en dresser des priorités à mettre au service des projets. Elle développe une approche à partir du piéton dans trois quartiers témoin représentatifs de situations urbaines contrastées. Elle

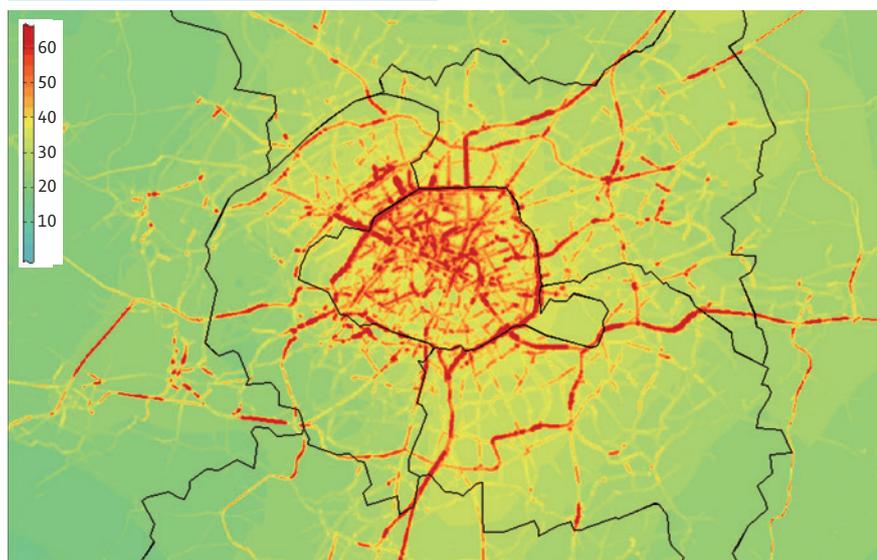
établit une méthode et un cadre d'analyse en partant de la sollicitation de l'espace public croisée avec trois indicateurs (dimensions/encombrement, présence de la végétation, stationnement). Cette méthode permet de repérer où gagner de la place pour les usages et où renforcer la présence de la nature. Elle montre à travers quelques exemples, des actions possibles

pour améliorer le confort des cheminements et permettre de nouveaux usages (des trottoirs plus larges, des terrasses...) et pour plus de nature dans l'espace public (des plantations d'arbres, des bandes végétalisées...).

L'étude se déroule sur deux années.



Zone d'Action Prioritaire sur l'Air (ZAPA)



Concentration en NO2 (µg/m3) en 2015 après application du scénario ZAPA Paris 3

Alors que les épisodes d'alerte sur la qualité de l'air se succèdent en Île-de-France et que les menaces de sanctions européennes pour non-respect des valeurs limites se concrétisent, l'État a initié la démarche ZAPA (Zone d'Action Prioritaire pour l'Air), visant à réduire les émissions de polluants issus du trafic automobile. La Ville de Paris s'est portée volontaire dans cette démarche, et en a confié l'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Apur, ainsi que la réalisation d'une série d'études spécifiques : analyse des différentes zones de basse émission européennes, étude des impacts socio-économiques et une analyse des problèmes de gouvernance.

L'ensemble de ces études est mené depuis avril 2011.

LES RÉSEAUX/LA MOBILITÉ/LOGISTIQUE/FRET

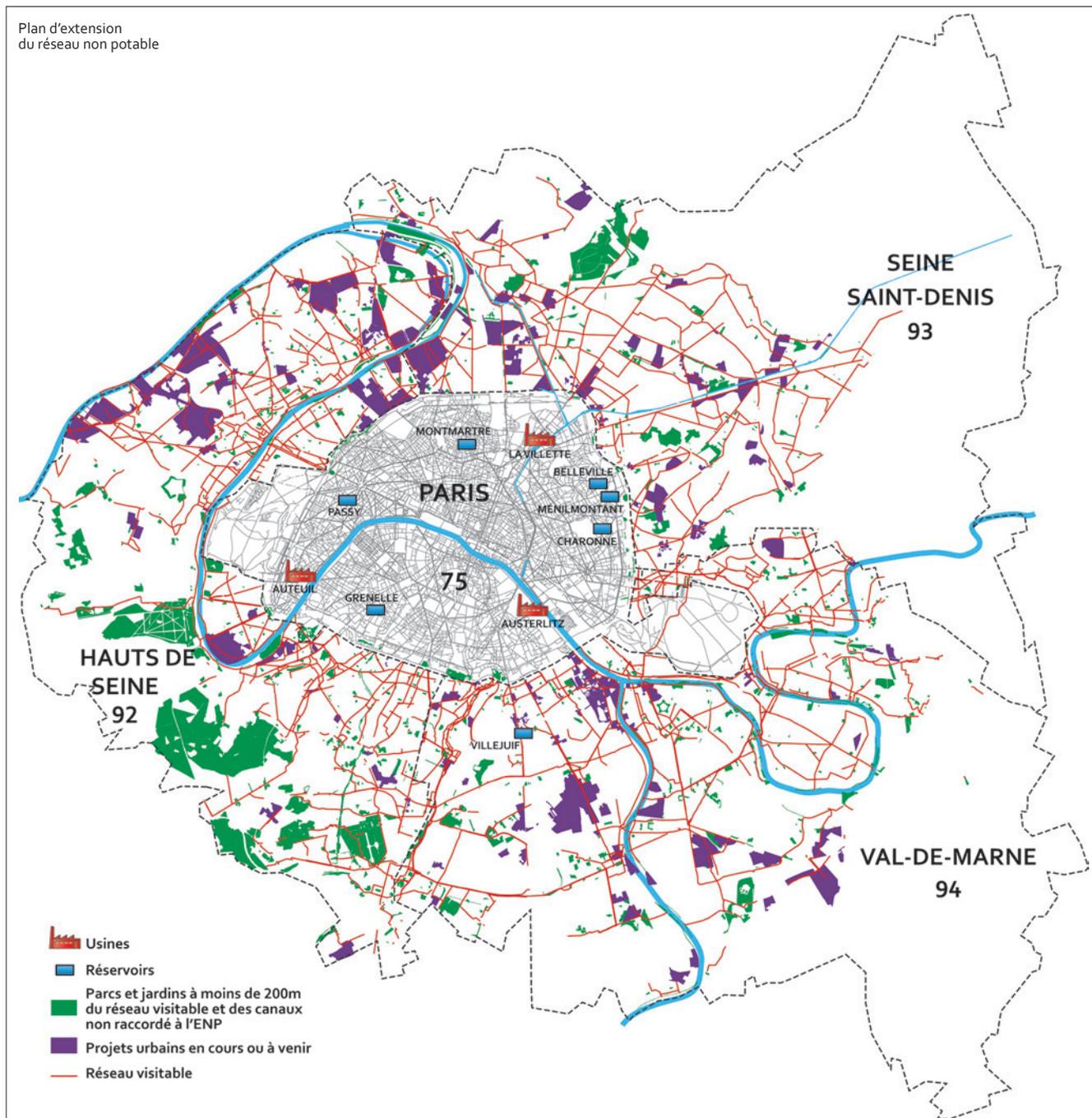
Étude sur le devenir du réseau d'eau non potable – Partie 2 : rappel et nouvelles pistes de réflexions

Dans le cadre de la mission confiée à l'Apur par la DPE et Eau de Paris sur le devenir du réseau d'eau non potable de Paris,

l'atelier a achevé le deuxième volume de l'étude engagée en 2010 : Rappel et nouvelles pistes de réflexions sur le devenir du réseau d'ENP (juillet 2011).

L'Apur a également accompagné les services de la Ville pour la préparation de la délibération du Conseil de Paris sur le

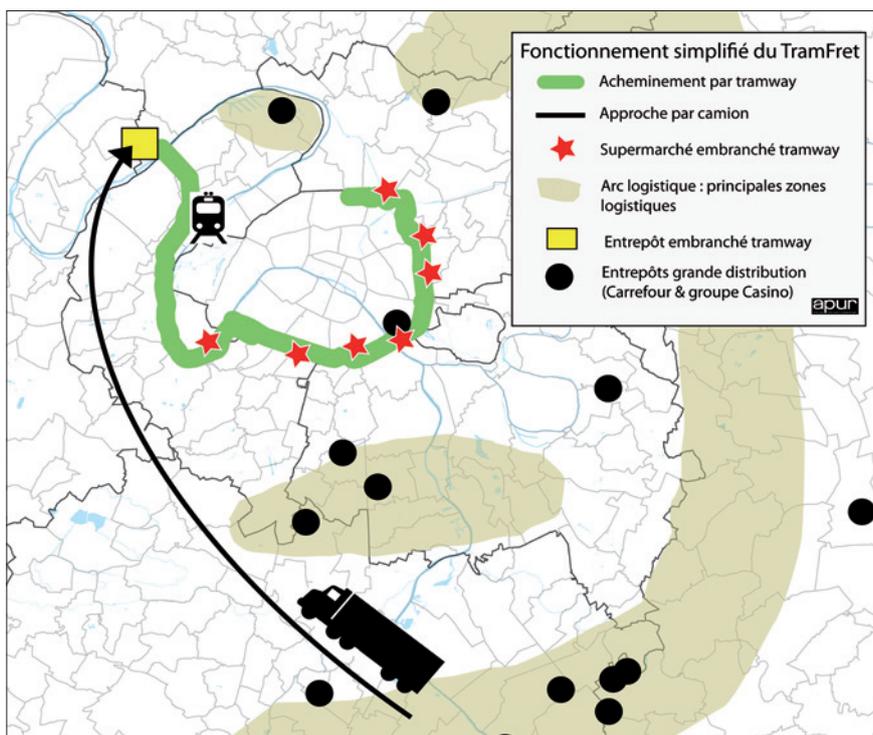
réseau d'ENP (délibération du 19 mars 2012), participé à l'élaboration du Livre bleu et aux réunions de présentation organisées par le cabinet d'Anne Le Strat à destination des membres du jury de la conférence de consensus et de l'Observatoire de l'eau.



<http://www.apur.org/etude/etude-devenir-reseau-eau-non-potable-partie-2-rappel-nouvelles-pistes-reflexions>

Le projet TramFret
Mise en place d'une expérimentation
de transport de marchandises
par le tramway
Point d'avancement à fin 2011
«... de l'utopie au projet... »

Le projet de mise en place d'un tramway marchandises en Île-de-France a pris en 2011 une tournure plus opérationnelle, avec comme action principale le test de circulation d'une rame marchandises pendant 1 mois, qui a conforté l'équipe projet dans le bien-fondé de la démarche : pas d'impact sur la circulation des tramways voyageurs, sur la circulation routière, bon accueil des usagers du tramway et des professionnels du transport de marchandises. L'année 2012 va être consacrée à la transformation de ce premier essai en réalité, avec la décision de passer à la phase opérationnelle en fin d'année, pour démarrage en 2014.



Volet 3

Études sur les évolutions des territoires

Révéler, montrer le territoire; aider à bâtir des stratégies de transformation urbaine à toutes les échelles qui s'appuient sur l'histoire des lieux, sur leur identité et qui les respectent; accompagner les élus et leurs services techniques dans la conduite de leur politique urbaine et préparer ainsi l'intervention des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et architecturale, tels sont aujourd'hui les grands objectifs des études territoriales menées par l'Apur.

Les études portant sur les évolutions des territoires peuvent être classées en deux grandes familles qui correspondent à deux types d'approche :

- les études qui appréhendent les grandes transformations du territoire et les enjeux qui s'y attachent en regard des grands défis de nos sociétés, et en premier lieu les défis climatiques et énergétiques qui impactent le territoire métropolitain et vont orienter ses évolutions;
- les études qui, à l'inverse, partent du territoire tel qu'il est et regardent à la fois leurs potentialités et leur réceptivité aux transformations à venir, qu'elles soient environnementales, économiques, sociales, technologiques et/ou tout cela à la fois.

Dans la première famille se trouvent les travaux sur la « Base de données Projet » sur l'ensemble du cœur d'agglomération qui permet d'évaluer l'impact des transformations en cours ainsi que l'étude sur la ceinture verte qui pose les bases d'un renforcement du rôle de la nature en ville et des trames vertes en cœur d'agglomération dense. « Regards croisés sur le territoire d'Est Ensemble » et les « Ateliers Ville de Paris – Plaine Commune, 2010-2011. Ébauche d'un plan stratégique partagé » mais aussi les études sur les cimetières pour le SIFUREP, sont également des études qui posent les grands défis que l'espace urbain doit intégrer et qui évaluent ce que cela implique dans la conception des projets, la gestion urbaine, l'élaboration des documents d'urbanisme.

Dans la seconde se trouvent les études sur les grandes radiales – l'ex RN 34, la RN 13 de l'Étoile à La Défense, l'A4, les canaux, la petite ceinture ferroviaire, la Seine, les quartiers des gares, la porte d'Italie... qui analysent les lieux tels qu'ils sont, évaluent leur capacité à se transformer et proposent des stratégies adaptées à leur situation et aux enjeux qui s'y attachent dans un contexte donné.

Paris, rives de la Seine :
Le projet des berges de Seine en 2012
Prise en compte de la valeur
patrimoniale du bien
« Paris rives de la Seine », inscrit
sur la Liste du patrimoine mondial

Le projet des berges de la Seine, menée actuellement par la Ville de Paris, tient compte du cadre patrimonial exceptionnel des berges. Ce rapport a été envoyé par le maire de Paris au ministre de la Culture afin de présenter, à l'Unesco, ce projet et sa prise en compte de la valeur patrimoniale du bien, « Paris, rives de la Seine » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1991.



Ce projet permet de mettre en valeur le paysage urbain historique, de nouveaux points de vue pour contempler le site de la Seine, les grandes perspectives, les monuments, les ponts... Il s'inscrit aussi dans l'histoire des berges qui ont toujours su s'adapter aux pratiques des grandes périodes de l'histoire. Il offre une vision plus durable du paysage urbain fluvial, notamment en diminuant la pollution, en accordant plus de place aux transports doux, au transport fluvial et en y favorisant la biodiversité.

Ce patrimoine vivant sera géré de manière plus active qu'aujourd'hui en développant quelques usages sans en modifier la morphologie. Ce projet permet d'ouvrir le site à tous, à toutes les générations et classes sociales. Et enfin, il offre l'opportunité de mieux communiquer sur l'inscription du seul bien parisien inscrit de la Liste du patrimoine mondial.

Cette étude réalisée en décembre 2011 mentionne une réalisation du projet rive droite et rive gauche à l'été 2012. L'ouverture du site sur la rive gauche est actuellement prévue au printemps 2013.

<http://www.apur.org/etude/paris-rives-seine-projet-berges-seine-2012-paris-rives-seine-projet-berges-seine-2012-prise-co>

LA COURONNE PARISIENNE

Regards croisés sur le territoire
d'Est Ensemble

La Communauté d'agglomération Est Ensemble, qui regroupe les communes de

Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le-Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville, a organisé les 14 et 15 juin 2011 son premier forum

« Regards Croisés », préparé et animé par l'Atelier parisien d'urbanisme. Les échanges en ateliers, qui ont réuni plus de 140 participants – élus et équipes administratives – ont nourri cette synthèse. Ce travail s'est appuyé sur un système cartographique développé par l'Apur, enrichi par les équipes techniques d'Est Ensemble.

Quelques chiffres...

- 9 communes
- Près de 400 000 habitants
- 3 850 hectares
- 100 000 salariés
- un taux d'emploi de 0,5 avec de grandes disparités territoriales
- 10 000 habitants/km²
- Près de 65 000 logements sociaux, soit 40,5 % du parc
- 3 lignes de tramway (1, 3, 4), 5 lignes de métro (3, 5, 7, 9, 11), 1 ligne de RER (E)
- 3 grands projets de territoire qui totalisent plus de 1 800 000 m² constructibles



<http://www.apur.org/etude/regards-croises-territoire-ensemble>

La reconversion des voies sur berge à Paris

L'Apur a été mandaté pour réfléchir aux évolutions possibles des voies sur berges. Plusieurs scénarios ont été élaborés et présentés au Maire de Paris et à Anne Hidalgo, première adjointe, qui ont décidé ainsi du projet qui sera réalisé en 2012 et 2013.

Rive droite, la voie express devient « boulevard urbain » préservant le trafic automobile et rendant plus accessible le « magnifique travelling urbain ».

Rive gauche, un espace public prend place sur le tronçon isolé, réalisé en 1960, offrant une nouvelle promenade de 2 km entre le musée du quai Branly et Orsay. Il est proposé un espace public program-

mable avec des activités saisonnières, liées au sport, à la culture, à la nature et renforçant les possibilités d'utilisation du fleuve (transport fluvial de logistique, de passagers, amarrage de bateaux...).

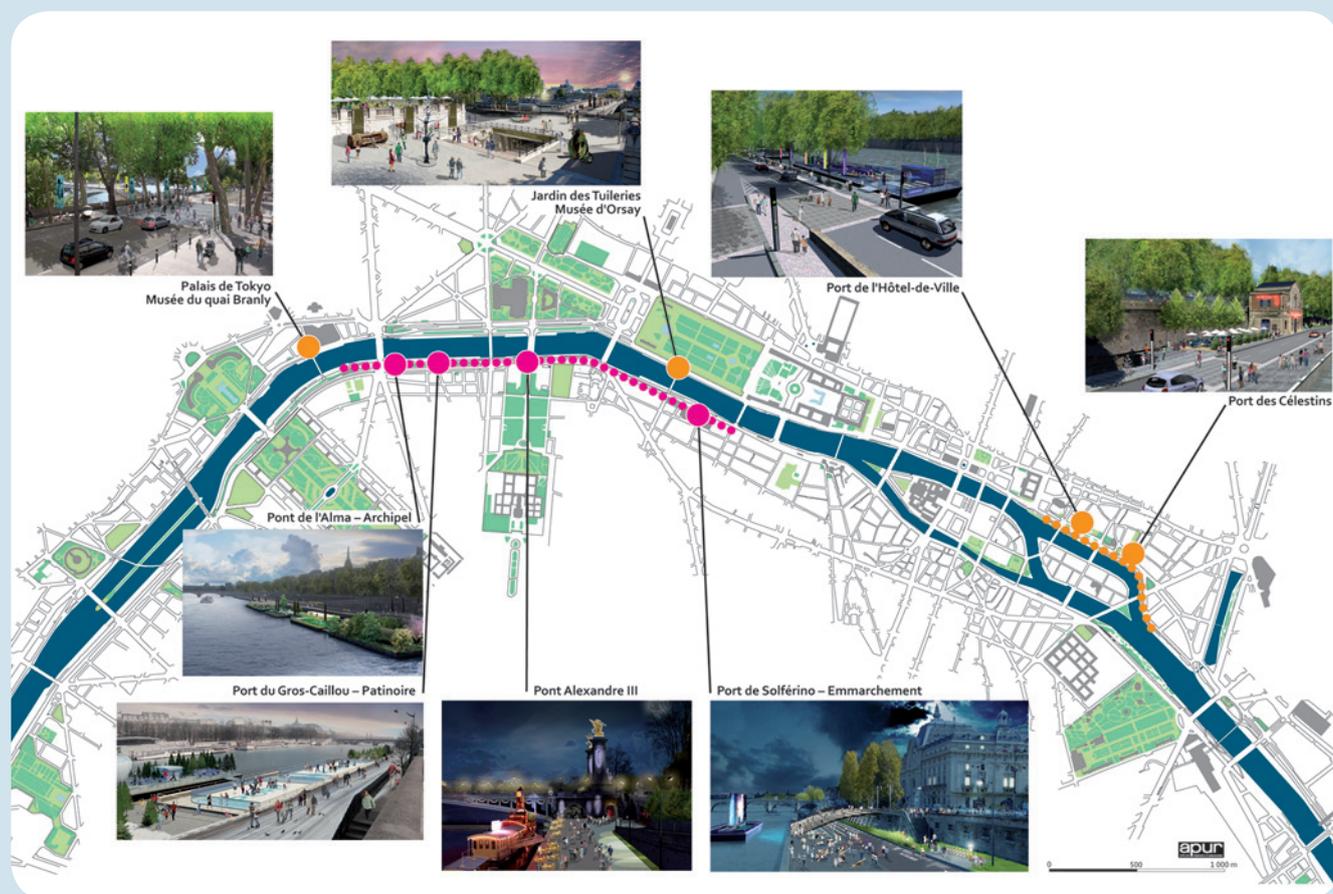
Le renouvellement de la méthode de projet, « l'expérimentation urbaine » est au cœur du processus: l'ouverture du site est un point de départ, la suite se construira par ceux qui viendront. Il s'agit de respecter les contraintes d'inondabilité et de réversibilité et de reconquérir le site et, prenant appui sur ces 4 thèmes programmatiques:

- la nature parce que la Seine est un corridor national de la biodiversité;
- le sport parce que les espaces de sport en plein air dans Paris sont rarissimes;

• la culture, la Seine relie les plus grands musées du monde;

• les activités fluviales, le Port de Paris étant le premier port fluvial mondial. Sur chacun de ces ports, un site-objet spécifique est créé qui agit comme un déclencheur programmatique: l'archipel de jardins flottants au port du Gros-Cailou, un restaurant culturel dans la culée du pont Alexandre III, l'embarquement au pied du musée d'Orsay qui constitue un lieu potentiel de présentations scéniques.

Une mission « Berges de Seine » a été mise en place sous le pilotage du Secrétaire Général, mission dans laquelle l'Apur est en charge du plan programme et de la cohérence du projet spatial.



La fabrique du paysage métropolitain

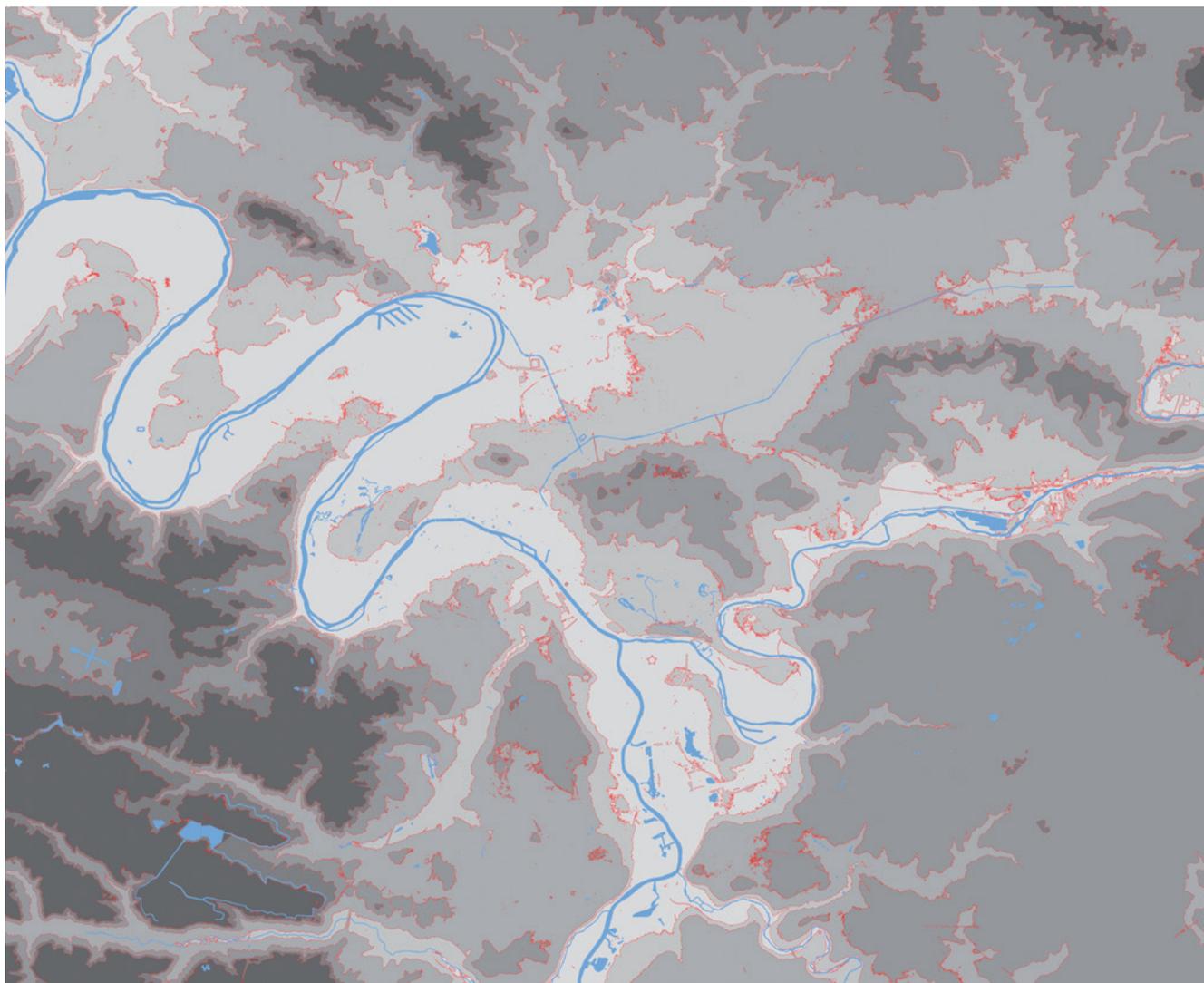
Cette étude est inscrite au programme de travail 2011-2012 et porte sur la prise en compte du grand paysage dans les orientations d'aménagement, sur les manières de rendre compte des caractéristiques du grand paysage et de les inscrire dans les orientations d'aménagement à venir tant pour comprendre ce qui se construit que

pour guider ce qui pourrait l'être. Cette étude s'inscrit plus largement dans le cadre de la préparation des Ateliers de Cergy qui auront lieu en 2012 et ont pour thème : La métropole sous l'angle du regard – révéler et mettre en scène le paysage du Grand Paris. En 2011 ont été élaborés des outils d'analyse du grand paysage et recueil cartographique mettant en perspective différentes

lectures possibles du grand paysage : données géographiques, morphologiques, perception du paysage depuis des infrastructures et lieux singuliers...

L'Apur a participé aux groupes de travail et au séminaire de réflexion organisés par les Ateliers de Cergy.

L'étude se déroule sur deux années.



Étagement du relief

Hauteur du sol

Moins de 42 mètres	de 60 à 90 mètres	de 120 à 150 mètres
de 42 à 60 mètres	de 90 à 120 mètres	Plus de 150 mètres

Source : Apur – MNT-2008-InterAtlas

<http://www.apur.org/etude/fabrique-paysage-metropolitain>

Base de données projets couronne

En complément de la Base de données de référence, l'Apur a, depuis 2010, mis en place la Base de données des projets afin de proposer un outil permettant de travailler à la cohérence et la coordination des projets sur le territoire du cœur de l'agglomération. La « BD projets » a pour objectif d'offrir une vision détaillée des transformations en cours et à venir en effectuant le recensement des opérations d'aménagement, des projets d'espaces publics, et des projets de transports en commun.

Les données sont organisées en trois entités :

- les périmètres d'opération, qui compile l'ensemble des périmètres projets d'aménagement en cours et à l'étude selon leur nature (ZAC, GPRU, périmètres d'étude

etc.). La base associe à chaque périmètre les informations disponibles, notamment sur les programmes prévisionnels et les dates de livraison envisagées ;

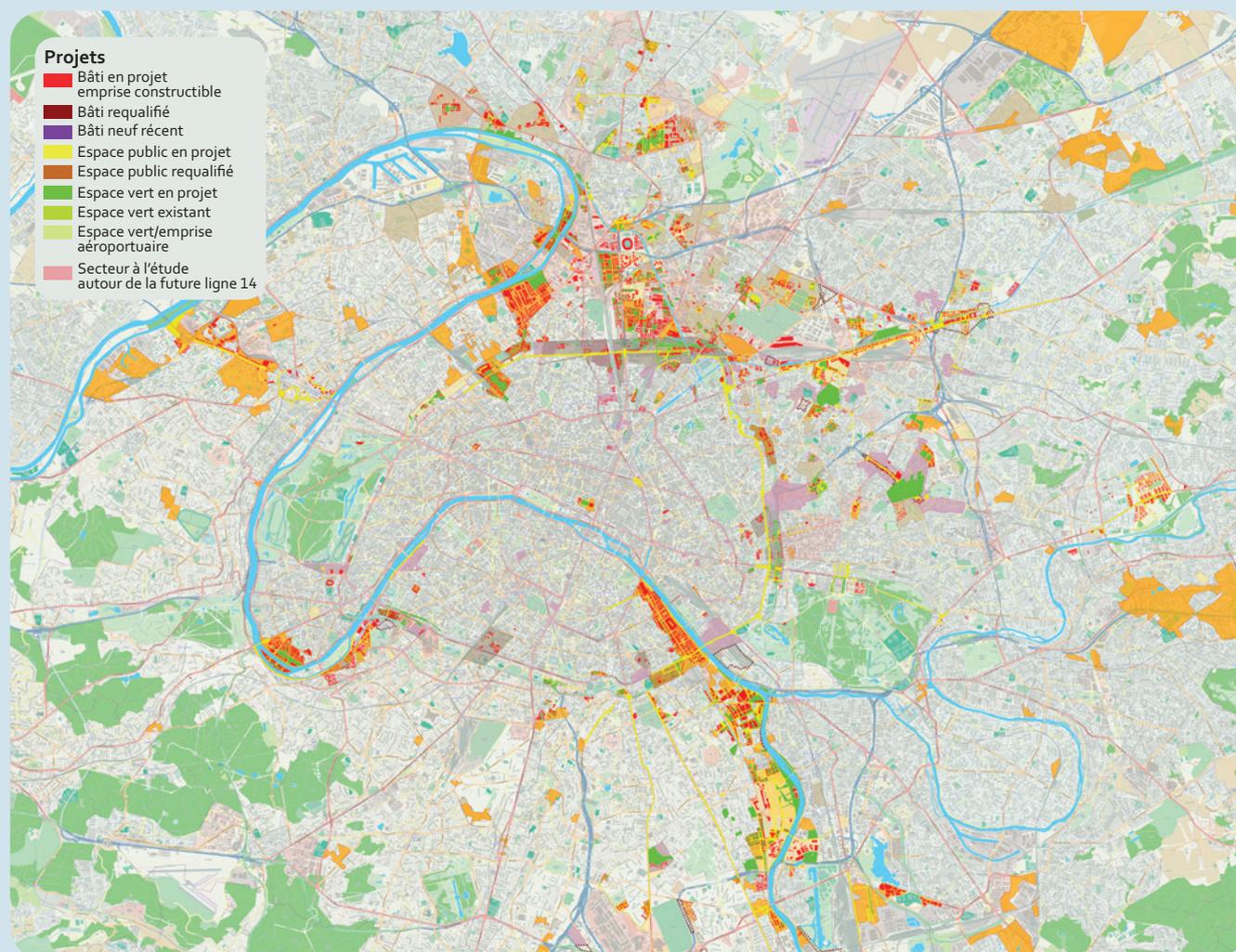
- les plans d'opérations, décomposés en emprises bâties, espaces publics, espaces verts. Les données associées renseignent la nature des transformations, la programmation et le calendrier prévisionnel ;
- les projets de transport en commun, représentés par leur tracé et les stations projetées, les données associées indiquent entre autres le mode de transport et la date prévisionnelle de réalisation.

La combinaison de ces différentes couches permet de proposer une représentation cartographique prospective homogène sur le territoire de Paris et de la Petite

Couronne. Elle offre également la possibilité, en la croisant avec d'autres bases de données, par exemple celles des permis de construire ou des données socio-économiques, d'apprécier les impacts des projets, en prenant en compte le temps de réalisation des opérations, et de proposer des visions prospectives sur de nombreuses thématiques.

Par nature évolutive, l'information sur les projets nécessite une mise à jour continue des données qui, d'abord constituées à l'occasion d'études localisées, sont actuellement étendues pour couvrir de façon homogène le territoire du cœur de l'agglomération.

La maquette numérique du Pavillon de l'Arsenal présente d'ores et déjà au grand public une partie des données collectées.



**Étude prospective sur le devenir
de la Petite Ceinture – Phase 1 :
Diagnostic prospectif**



La Petite Ceinture est un espace unique dans le paysage parisien, participant à l'histoire de la ville, ancré dans l'imaginaire collectif, à la fois mystérieux et préservé, mais aussi fragile et convoité.

Le présent diagnostic propose de traduire ces sentiments en parcourant la Petite Ceinture suivant différentes thématiques : comment participe-t-elle au paysage de la ville, quel rôle joue-t-elle encore comme infrastructure de transport, quels usages se sont développés en l'absence de trafic ferroviaire, quelle est la place de la nature. Ces différents thèmes sont explorés en essayant de

comprendre l'ensemble des interactions de la Petite Ceinture avec son environnement. Ce diagnostic sera suivi d'une deuxième phase de l'étude, prospective, qui interrogera sur les évolutions possibles en développant une approche combinée de travail par grandes séquences territoriales et propositions de projets locaux.

<http://www.apur.org/etude/etude-prospective-devenir-petite-ceinture-phase-1-diagnostic-prospectif>

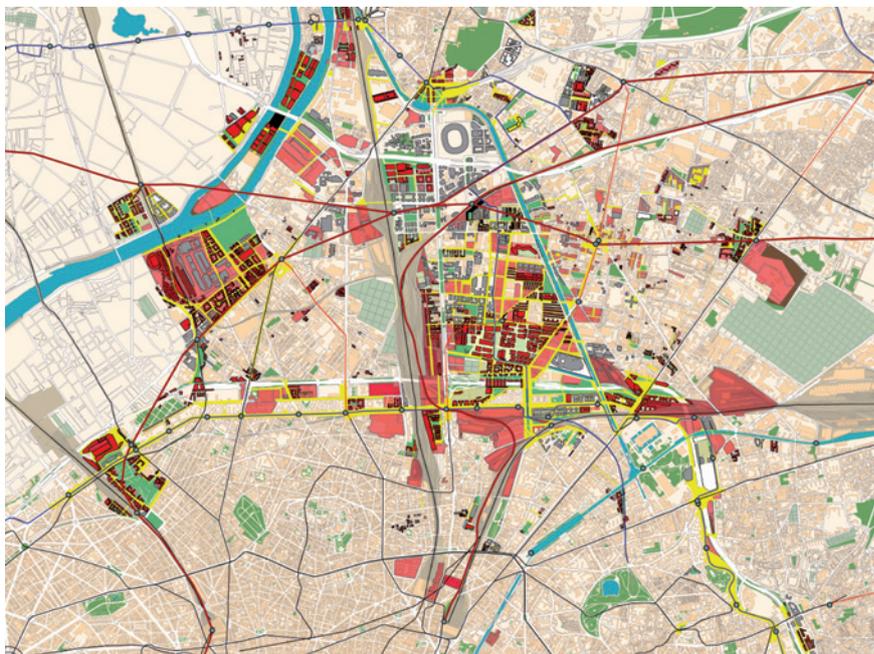
**Ateliers Ville de Paris
Plaine Commune, 2010-2011
Ébauche d'un plan stratégique partagé**

En 2010, Paris et Plaine Commune se sont donnés comme objectif de définir des lignes de cohérence communes pour la mutation du territoire d'interface Paris/Plaine Commune en vue de l'élaboration d'un schéma de structuration intercommunale destiné à donner aux différents maîtres d'œuvre intervenants sur le territoire une meilleure vision d'ensemble de l'avenir de celui-ci.

Cette démarche initiée par les élus des deux collectivités en mai 2010 est conduite par la DU de la Ville Paris et la DDUS de la communauté d'agglomération de Plaine Commune, l'Apur conduisant les études nécessaires.

Pour cela trois ateliers de travail destinés à préciser les objectifs stratégiques partagés par les deux collectivités se sont tenus les 28 juin et 5 novembre 2010, puis le 4 mars 2011. Y ont participé, les services techniques de Plaine Commune et de Paris ainsi que les concepteurs qui mènent des études sur les territoires d'interface de Paris, Saint-Denis et Aubervilliers.

Leurs travaux ont été basés sur un récolement cartographique effectué par l'Apur de l'ensemble des projets à court (2010), moyen (2016) et long terme (2020 et



au-delà) à l'échelle d'un territoire élargi, des gares du Nord et de l'Est au centre de Saint-Denis et de la confluence de la Seine et du canal. Une analyse de ces récolements a ensuite été effectuée par l'Apur autour des thématiques suivantes :

- paysages, trame verte et bleue ;
 - trame viaire et transports en commun ;
 - logistique et grands services urbains ;
 - vie urbaine et programmes structurants.
- Puis, en avril et mai 2011, des cartes de synthèse des travaux des ateliers consti-

tuant une première ébauche d'un schéma stratégique partagé décliné selon ces quatre mêmes thèmes ont été élaborées par l'Apur, présentées à Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris et à Patrick Braouezec, Président de la communauté d'agglomération de Plaine Commune. Ce sont les quatre cartes de cette nouvelle phase du travail et les commentaires qui les accompagnent qui ont été rassemblés dans ce document.

<http://www.apur.org/etude/ateliers-ville-paris-plaine-commune-2010-2011-ebauche-un-plan-strategique-partage>

Les abords de la porte d'Italie



Une porte intercommunale et métropolitaine qui est actuellement l'objet de projets développés par de nombreux partenaires : l'État, la Préfecture de Police, le CG 94, la CAVB, la RATP, les villes du Kremlin-Bicêtre, de Gentilly, d'Ivry-sur-Seine et de Paris.

Il convient de penser dès aujourd'hui aux hypothèses urbaines à moyen et long terme pour une bonne coordination des différentes temporalités des projets en cours ou à l'étude aux abords de la porte d'Italie. Depuis 2003, le nœud d'infrastructures routières de cette porte a fait l'objet d'études successives. L'enjeu principal

consiste à améliorer les déplacements dans tout le secteur. Certains chantiers sont enclenchés comme ceux de l'A6b et de la RD7, d'autres commenceront en 2012, d'autres encore attendent la désignation d'une maîtrise d'œuvre urbaine. Les projets d'espaces publics associés ne pourront être réussis que s'ils prennent en compte ce qui reste à venir à travers toutes ces échelles de projets. La réflexion intercommunale doit rester une priorité dans ce secteur qui concerne l'État, la Préfecture de Police, le CG 94, la CAVB, la RATP, les villes du Kremlin-Bicêtre, de Gentilly, d'Ivry-sur-Seine et de Paris.

<http://www.apur.org/note/abords-porte-italie>

LES QUARTIERS DES GARES ET LES ÉVOLUTIONS DES FAISCEAUX FERRÉS

Les quartiers des gares parisiennes

Volet Montparnasse-Gaîté

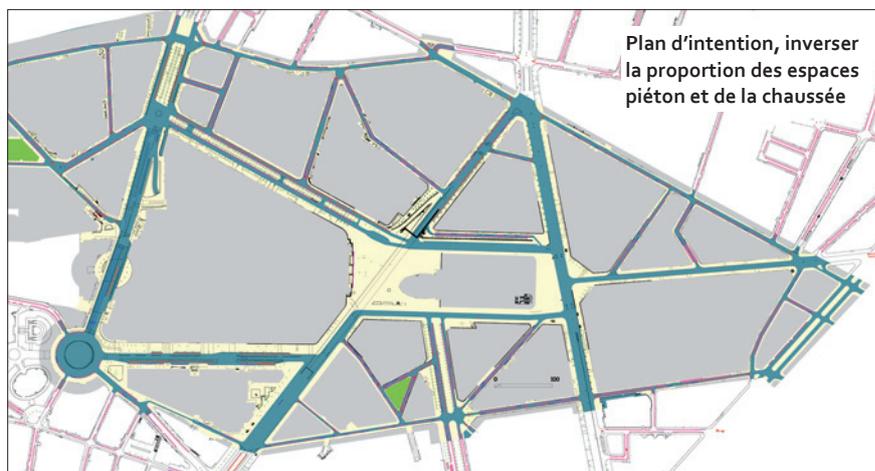
Le quartier de la gare Montparnasse, fortement marqué par les grandes opérations des années soixante à 90, souffre de plusieurs dysfonctionnements, déjà révélés dans le diagnostic réalisé en 2005 par l'Apur : un partage déséquilibré et une organisation peu lisible de l'espace viaire, un manque de visibilité de la trame verte et une mauvaise insertion de l'ensemble Maine-Montparnasse dans le contexte urbain.

Plusieurs études en cours ou à la réflexion témoignent de la volonté actuelle de moderniser ce quartier.

Gare & Connexion étudie la réorganisation de la gare pour faire face à sa saturation annoncée à l'horizon 2020. Le chantier de réaménagement de la rue de Rennes doit être lancé courant 2011.

Enfin, deux investisseurs ont présenté à la ville de Paris des projets de rénovation et d'extension sur les ensembles immobiliers Tour Maine-Montparnasse (EITMM) et Gaîté/Vandamme Nord.

Leurs propositions prévoient d'augmenter



considérablement les surfaces commerciales et modifie l'interface entre les ensembles privés et l'espace public.

Afin d'anticiper ces mouvements et permettre la redécouverte de ce territoire dont les qualités ont été parfois oubliées, deux chantiers sont principalement à entreprendre : la modernisation de la forme urbaine, qui nécessite une temporalité plus longue et passera éventuel-

lement par des évolutions du PLU, et le réaménagement de l'espace du public qui peut être engagé rapidement et apporté des améliorations sensibles et visibles.

La présente étude propose des scénarii d'évolution pour ces deux problématiques.

<http://www.apur.org/etude/quartiers-gares-parisiennes-volet-montparnasse-gaite>

Quartier des gares parisiennes

Lyon, Bercy, Austerlitz

Cette étude se compose en deux volets. Le premier volet, à l'échelle du tripôle – Bercy – Lyon – Austerlitz –, fait le portrait d'un territoire sur lequel se sont succédées des opérations d'aménagement parmi les plus importantes de la capitale, renouvelant presque entièrement le secteur en 50 ans. Aujourd'hui, la problématique posée est celle de la cohérence et du fonctionnement d'ensemble de ce territoire, dans sa dimension transport mais également dans l'espace public et la forme urbaine. Rive gauche, le projet est engagé ; rive droite, il reste à engager sur le secteur de la gare de Lyon- rue de Bercy - îlot Râpée, en cohérence avec les projets sur le pôle Austerlitz et Bercy-Charenton.

Le second volet de l'étude s'intéresse à l'un des lieux clés du secteur : la rue de Bercy conçue comme l'« espace arrière » de la gare de Lyon, et concentre les services encombrants alors qu'elle est le centre physique du tripôle et porteuse d'une centralité métropolitaine qui réunit le pôle tertiaire de l'îlot Râpée et le hub de transport de la gare de Lyon. L'enjeu est ici la mutation de

cet espace afin qu'il devienne un lieu de centralité reconnue. Pour cela, l'étude propose des scénarii d'évolution sur les différentes entités que sont les espaces publics, la gare et les ensembles immobiliers du pôle tertiaire et des propositions de phasage.



Vues, existante et projetée, depuis la rue de Bercy

<http://www.apur.org/etude/quartier-gares-parisiennes-lyon-bercy-austerlitz>

LES CANAUX, LE CANAL DE L'OURCQ

Le canal de l'Ourcq, contribution pour un paysage partagé

Ce document s'inscrit dans la suite de l'étude du canal de l'Ourcq de Paris à Sevran (12 km environ, 8 communes), menée de 2008 à 2009, étude en trois volets et une note de synthèse de 4 pages. L'Apur a souhaité compléter ces travaux par une contribution plus particulièrement orientée autour des enjeux de paysage, enjeux considérés comme majeurs pour tous mais qui restent à construire et à partager. Dans un contexte marqué par des volontés d'intercommunalité et de fortes mutations

urbaines, il s'agit de définir de nouvelles relations entre le domaine public fluvial, les terrains privés et les espaces publics communaux riverains afin de permettre le « retournement » vers le canal des territoires qui le bordent et d'élaborer un paysage et une configuration des berges conformes à tous ses usages (fret, loisirs, déplacements, ressource en eau) au cœur de nouveaux quartiers d'activité et d'habitation. Ce document est une contribution pour aider à dégager une vision partagée du paysage du canal en intégrant les projets en cours de chacune des communes, afin qu'à l'avenir le canal contribue plus fortement à

l'identité des territoires qu'il traverse.

Ces orientations s'appuient sur les paysages, les usages et les enjeux environnementaux comme vecteurs de cohérence des projets à l'échelle métropolitaine qui est celle du territoire du canal.

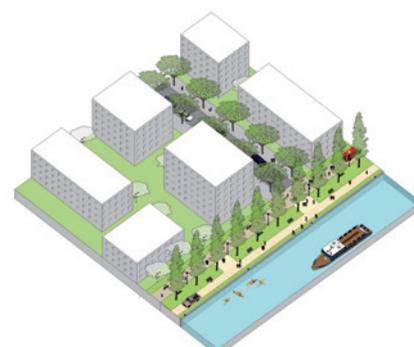
En même temps, en 2011 l'Apur a continué d'accompagner les acteurs publics (service des canaux, GIP, CG93) en participant et animant « les ateliers du canal » et en aidant à la gestion des nombreux projets urbains riverains en cours de définition.



Port urbain avec partage de l'usage de la berge



Berge publique aménagée en promenade avec voie publique attenante



Berge publique aménagée en promenade piétonne

<http://www.apur.org/etude/canal-ourcq-contribution-un-paysage-partage>

AXE HISTORIQUE DE L'ÉTOILE À LA DÉFENSE

**Étoile - La Défense,
un axe majeur métropolitain,
diagnostic et enjeux urbains**



© ph.guignard@air-images.net

Le grand axe est - ouest qui part des Tuileries, traverse Neuilly-sur-Seine et La Défense et se prolonge vers Nanterre et la Seine, constitue un élément indissociable de l'identité et de l'histoire de la métropole. Il a une réalité dans le grand paysage comme dans la vie économique.

En partie centrale, le pont de Neuilly, l'avenue Charles-de-Gaulle, la porte Maillot et l'avenue de la Grande-Armée disposent cependant d'une image moins flatteuse et expriment davantage la rupture que la continuité. Les projets en cours ou à l'étude questionnent avec une acuité nouvelle les enjeux portés par l'axe historique pour la métropole comme pour les territoires traversés.

La présente étude identifie sur la base d'un diagnostic partagé les enjeux urbains portés par la séquence centrale de l'axe historique : grand paysage, espaces publics,

espaces mutables. Cette étude a été menée par l'Apur dans le cadre d'un partenariat par convention de subvention d'étude, avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine (CG92), la ville de Neuilly-sur-Seine, l'Établissement Public d'Aménagement La Défense Seine Arche (EPADESA) et la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris (CCIP).

LE SECTEUR POMPADOUR

**Le secteur Pompadour :
Réflexion sur les potentialités
de développement urbain autour
du futur pôle multimodal**

Dans le cadre de la convention cadre 2010-2011 entre le CG 94 et l'Apur, l'Apur a été chargé d'engager une réflexion prospective pour évaluer les impacts de la création du pôle intermodal Pompadour sur son envi-

ronnement urbain. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche partenariale engagée par le CG 94 avec les collectivités concernées (Créteil, Choisy-le-Roi, Alfortville, Villeneuve-Saint-Georges, Valenton), Une étude est menée en 2010 pour élaborer un diagnostic prospectif dont les premiers éléments ont été présentés par l'Apur le 20 janvier 2011, Elle s'est poursuivie en 2011 à travers la

mise en place par le CG 94 de deux ateliers thématiques de travail :

- accessibilité et déplacements ;
- développement urbain. Ces ateliers regroupaient le CG 94, les différentes collectivités concernées par ce territoire, et l'Apur. Leur préparation et leur animation étaient assurées par l'Apur.

Les étapes poursuivies en 2011 sont :

- premier atelier de travail et de visite de terrain avec les représentants du Conseil Général et des cinq collectivités : 24 mars 2011 ;
- rencontre avec le STIF et les services de l'État (Direction des Routes) ;
- deuxième atelier de travail : 5 juillet 2011 ;
- rencontre au terme de ces étapes pour faire le point sur la démarche et ébaucher les hypothèses de sa poursuite : 13 décembre 2011.

Le présent document constitue la synthèse des réflexions engagées. Il illustre les enjeux relatifs aux deux thématiques et les préconisations d'actions à court, moyen et long terme.



© ph.guignard@air-images.net

<http://www.apur.org/etude/secteur-pompadour-reflexion-potentialites-developpement-urbain-autour-futur-pole-multimodal-do>

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTEP

Étude de reconquête de l'autoroute A4

Dans le cadre de l'étude menée sur la reconquête de l'autoroute A4 dans l'est parisien, l'Apur s'est vue confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'Actep (Association des collec-



tivités territoriales de l'est parisien). Cette étude emblématique porte sur un grand territoire allant de la gare de Lyon au péage de Coutevroult, avec l'ambition d'améliorer la circulation – par l'insertion éventuelle d'un transport en site propre –, de pacifier et de requalifier les espaces publics, mais aussi de mieux porter le développement des territoires traversés. Menée par l'État, la Région Île-de-France, la Ville de Paris, les départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et de la Seine et Marne, l'étude a été confiée au début de l'année 2012 au groupement de François Leclercq. L'Apur apporte son expertise en matière d'insertion d'autoroute urbaine, de trans-

ports et de grand territoire et a participé à la rédaction du cahier de charges au cours de l'année 2011. Dans le cadre du lancement de l'étude fin 2011, un travail de recollement et de traitement de données a permis d'élaborer un fond de plan d'ensemble sur les quatre départements, ainsi qu'un recueil cartographique intitulé « Les données du territoire », autour des thématiques sociodémographiques, de déplacement, d'habitat, de développement et de grand paysage.

<http://www.apur.org/etude/etude-reconquete-autoroute-a4-donnees-territoire-recueil-cartographique>

Étude de requalification urbaine de l'ex RN34 et de ses abords de la porte de Vincennes à Neuilly-sur-Marne et Chelles Phase diagnostic

En lien avec les différents partenaires, elle a pour objectif de contribuer à la réflexion sur la requalification de cet axe depuis Paris jusqu'à Chelles.

Cette étude est centrée autour de trois questions traitées dans une approche capable de croiser l'échelle globale (celle

du grand axe) à l'échelle locale (celle des communes) :

- la gestion des flux de circulations et leur répartition modale, en particulier du trafic de transit, en lien avec les grandes infrastructures de transports et à leurs propres évolutions potentielles (A4, A86, A199, transports collectifs) ;
- la requalification de cette voie départementale en faveur des transports collectifs et des modes doux, en même temps que d'une diversité des pratiques et des usages dans un espace public appelé à

devenir « métropolitain » ;

- l'identité de cette grande voie intercommunale comme « lieu d'identité partagée » pour les collectivités de l'est parisien, et son rôle dans le paysage métropolitain.

En 2011, le diagnostic prospectif a été réalisé. Il a été validé au début de l'année 2012. La phase destinée à définir les conditions des changements de cette voie pour lui donner le caractère d'un grand boulevard métropolitain qui structure et qualifie le territoire qu'il traverse a démarré.



Développement des projets

■ Périimètre de projets (à l'étude, en cours)

Évolution du pavillonnaire

■ Emprises bâties du tissu pavillonnaire

Requalification de l'ex RN34

— Tracé de l'ex RN34

Intensification autour des gares de REGP et le long de l'ex RN34

■ Densification autour des futurs pôles REGP

■ Densification le long de l'ex RN34

Relation avec l'A4 transformée en boulevard urbain

— Requalification de l'A4

● Liasons à créer entre l'ex RN34 et l'A4

RIVES DE SEINE AMONT ET CONFLUENCE, PÔLE D'ORLY

La convention d'étude signée entre l'EPA ORSA et l'Apur répond aux cadres d'échanges suivants :

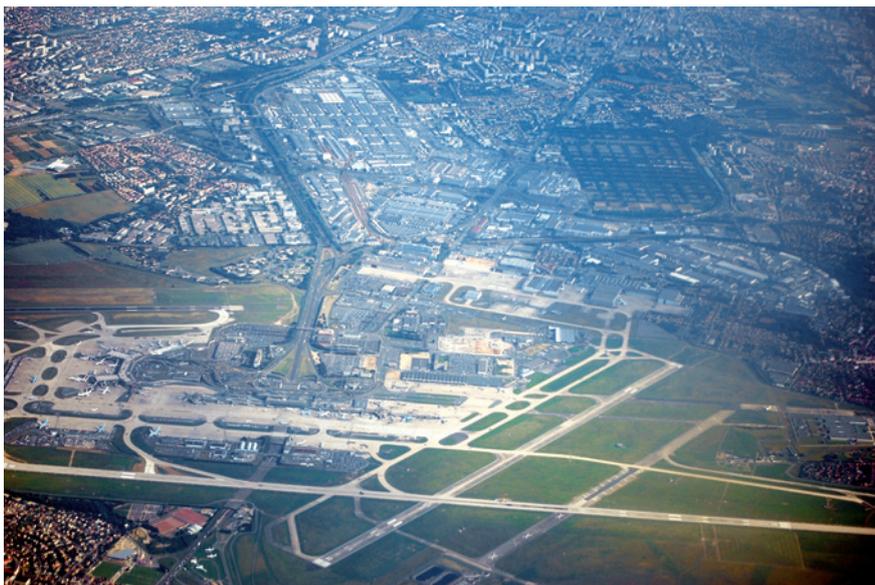
- assistance à maîtrise d'ouvrage dans le

suivi et la réalisation d'études concernant son territoire ;

- expertise en aménagement urbain et en organisation des systèmes de déplacement ;

- échanges de données et de systèmes d'information géographique.

Interconnexion Sud des LGV en Île-de-France



©Pierrick Bolland <http://crokaphoto.over-blog.com>

Question posée au projet porté au débat public.

L'interconnexion Sud des LGV en Île-de-France fait l'objet d'un projet porté au débat public entre décembre 2010 et mai 2011.

Dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'EPA ORSA, l'Apur a présenté une contribution à ce sujet le 16 mai dernier, lors d'un séminaire concernant le Pôle d'Orly.

Cette dernière est composée en 3 parties :

- rappel des objectifs et caractéristiques du projet ;
- deux thèmes principaux portés au débat public et 3 familles de tracés ;
- des réflexions sur l'interconnexion Sud LGV : un principe de mutualisation des projets d'infrastructure ?

<http://www.apur.org/article/interconnexion-sud-lgv-ile-france>

La Confluence de la Seine et de la Marne Diagnostic prospectif

L'Apur, dans le cadre de son programme partenarial et d'une convention avec l'EPA ORSA, a mené une étude sur les enjeux et les potentialités de développement de la Confluence.



© images.net

Porte d'entrée géographique du territoire d'ORSA, géométrie particulière du fleuve qui crée des lieux emblématiques, mais aussi limite administrative ; la confluence Seine-Marne fait l'objet de réflexions sectorielles dans le cadre des projets communaux.

Ce lieu remarquable de la métropole devra pourtant trouver une place spécifique dans le paysage urbain et une vocation affirmée au cœur des dynamiques territoriales d'aménagement en cours.

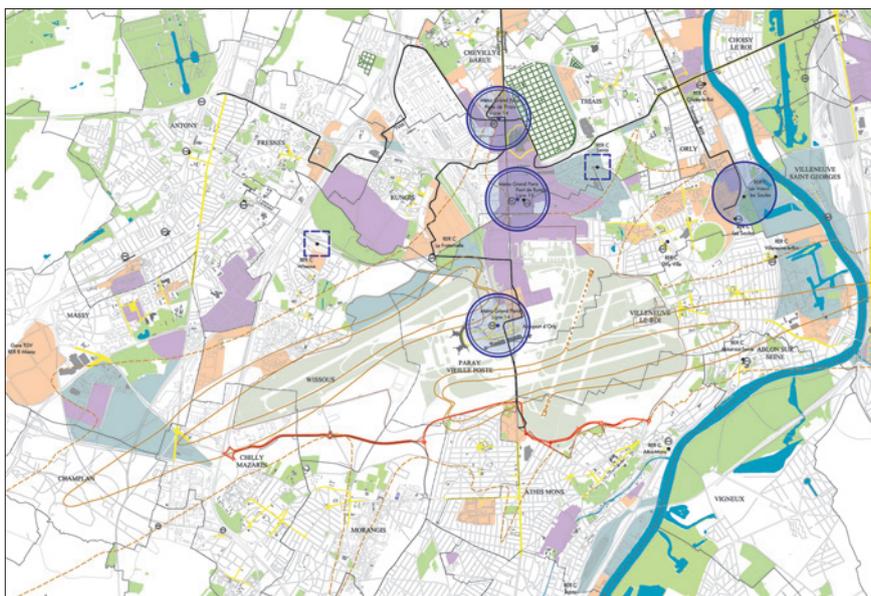
C'est pourquoi, l'EPA ORSA a souhaité que l'Apur l'accompagne dans sa réflexion sur cet espace pour :

- identifier et développer les relations territoriales Ivry-Alfortville-Charenton ;
- travailler sur l'articulation complexe des transports et l'organisation des voiries sur ce site ;
- l'alimenter de références (confluences valorisées, fonctions, symboles métropolitains, etc.).

**Contribution de l'Apur à l'étude
du Pôle d'Orly
Assistance à maîtrise d'ouvrage
de l'EPA ORSA 2010-2011**

Ces travaux ont été menés dans le cadre du suivi et de l'animation d'une étude urbaine sur le Pôle d'Orly, menée par l'EPA ORSA avec quatre équipes d'architectes (Groupe Descartes, Yves Lion/Nouvel, Duthilleul, Cantal-Dupart/Studio 09 Secchi & Vigano/Portzamparc/Castro), de septembre 2010 à juillet 2011.

La première partie de la contribution a consisté à mieux cerner les enjeux d'aménagement, les secteurs stratégiques en mutation comme les dynamiques socio-démographiques en cours, en identifiant les spécificités du grand paysage, le foncier disponible ou les centralités à partir d'un « état des lieux actif » du territoire. En particulier, sur la question très stratégique des transports, la mise en évidence du foncier mutable ou nouvellement accessible dans le temps (en 2014, 2017 et 2025), a permis de distinguer les emprises de projet d'échelle métropolitaine voire internationale, de celles plus locales.



Sur un plan plus méthodologique, et à mi-parcours de l'étude urbaine, les réflexions de l'Apur ont porté sur l'orientation des travaux des équipes par la proposition d'une « méthode de projet » autour de trois thématiques stratégiques et des territoires de projet associés :

- la question des plaques et de la vocation économique, au nord du Pôle d'Orly ;

- la question du logement et du foncier disponible le long de la Rd 7 ;
- la question du paysage et des aménités autour de la rocade de l'aéroport.

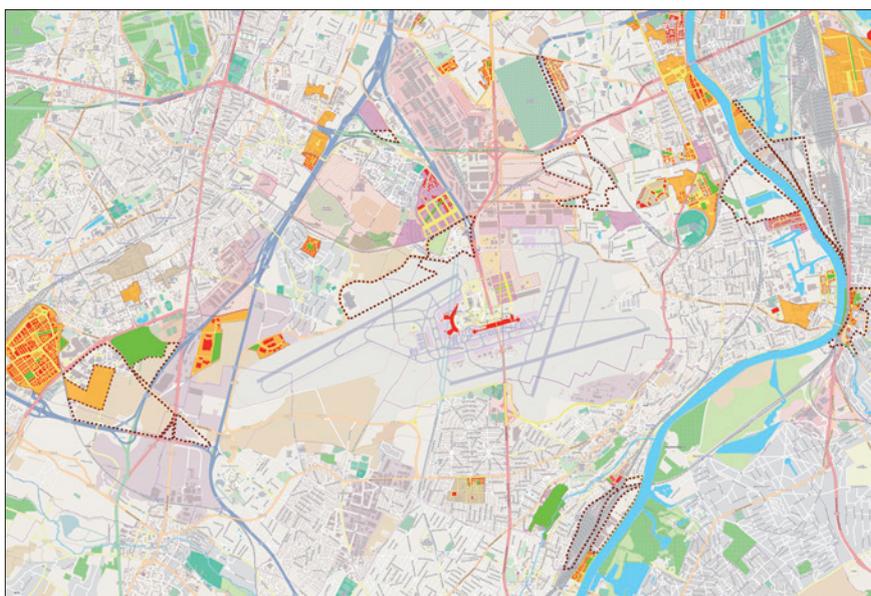
L'ensemble de ces travaux a ainsi permis d'identifier un certain nombre de leviers d'aménagement comme des thématiques et des emprises stratégiques pour la suite du projet du Pôle d'Orly.

**La « Base de données projets »
sur le territoire autour d'Orly-Rungis
Seine Amont : cartographie,
recueil de fiches - projets**

Le recollement de projets dans le territoire de Seine Amont et du Pôle d'Orly intervient alors que l'OIN ORSA connaît un important développement, tant sur le plan de l'aménagement que des transports. Des projets urbains comme ceux des Ardoines ou d'Ivry-Confluence, de nombreux ANRU, le redéveloppement de l'activité autour de l'aéroport, la création de nouvelles voies ou l'arrivée des tramways de la Rd 7 et de la Rd 5, forment autant d'opérations qui soutiennent le développement, la mixité et la requalification des quartiers existants. Le recollement cartographique, réalisé en 2011 et détaillé en termes de nature d'opération, de bâti et d'espace public, s'accompagne d'un recueil de fiches associé. Chaque opération y est illustrée et présentée avec des éléments de programme et de calendrier, grâce à une collaboration étroite

avec les aménageurs, les collectivités et les principaux acteurs de ce grand territoire. L'ensemble permet de comprendre les mutations en cours de réalisation ou à l'étude, en termes d'activités, de logement comme de

cadre de vie. Cette Base de données autour d'Orly-Rungis-Seine Amont fera l'objet d'un suivi et d'une actualisation en 2012.

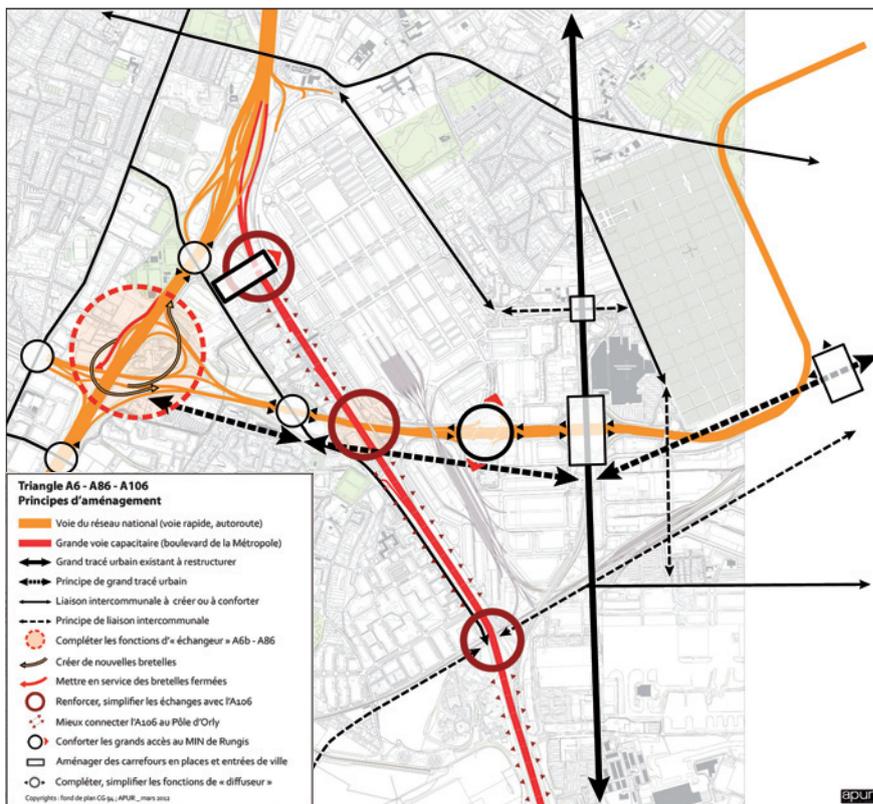


**Évolution du territoire de l'OIN ORSA
Vers une trame viaire intercommunale
et des liaisons est-ouest renforcées**

La mise en place d'un maillage de voies structurantes, capables de répondre aux besoins en déplacement, est au cœur des réflexions portées par l'EPA ORSA, alors que les grands projets des Ardoines, d'Ivry-Confluence ou du Stade de Senia réinterrogent l'accessibilité future d'Orly-Rungis-Seine Amont, comme son identité dans le paysage métropolitain. C'est dans cet esprit que l'EPA ORSA a souhaité engager une étude sur la trame viaire intercommunale, en portant une attention particulière aux liaisons est-ouest et au triangle formé par l'échangeur A6-A86-A106.

Faisant le constat du petit nombre de voies d'envergure métropolitaine mais aussi de leur aménagement routier peu polyvalent, l'étude s'attache à identifier un plan d'actions et des outils d'aménagement :

- l'évolution des normes d'exploitation et de conception des voies rapides isolées, en particulier de l'A106 ;
- l'aménagement de « grands espaces publics de liaison » selon des tracés lisibles support d'urbanité ;
- l'insertion systématique des transports en site propre sur les voies départementales structurantes ;

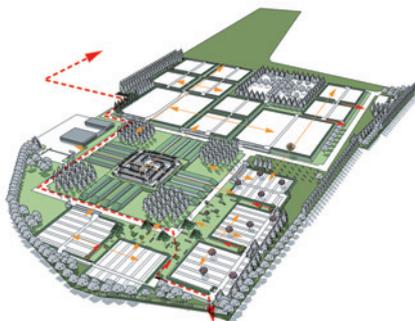


- la mise en place progressive d'un réseau de plantations d'alignement à haute tige ;
 - une évolution des PLU en faveur d'une urbanisation de ces axes et de leur élargissement éventuel.
- À partir d'une typologie urbaine propre,

l'étude aboutit à la proposition d'une trame des « Boulevards de la Métropole » de demain, articulée sur les ex-routes nationales et le boulevard de contournement d'Orly, avec une montée en puissance des autres voies départementales structurantes.

LES CIMETIÈRES

**Accompagnement autour du projet
d'aménagement du cimetière
des Joncherolles**



L'Apur a assisté le Syndicat Intercommunal du cimetière des Joncherolles (SICJ) dans le cadre de la valorisation de l'étude réalisée en 2010 et dans le cadre des missions engagées ou prévues d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de délégation de service public, de lancement et de suivi de missions de maîtrise d'œuvre.

Participation aux réunions de travail et aide à la décision des équipes techniques et des élus du SICJ ainsi que des communes de Pierrefitte-sur-Seine et de Villestaneuse dans le cadre :

- de la mission d'assistance à maîtrise d'ou-

vrage (AMO) sur les espaces extérieurs (AXP Urbicus mandataire) ;

- de la délégation de service public pour le crématorium, le jardin du souvenir et le funéraire ;
- de la mission de maîtrises d'œuvre pour la création d'une nouvelle entrée sur l'ex RN1 ;
- assistance à l'étude de l'impact de l'eau dans le cimetière (nappe, bassins de rétention...) en accompagnement de la mission de la DEA du CG 93 et du lancement d'une étude hydrogéologique plus poussée.

Volet 4

Accompagnement des dynamiques métropolitaines

L'Atelier parisien d'urbanisme accompagne le syndicat Paris Métropole depuis sa création en 2009.

En 2011, cet accompagnement se traduit par la présence de l'Apur aux différentes réunions de Paris Métropole (bureaux, bureaux exécutifs, assemblées plénières, réunions techniques) ainsi que par des travaux spécifiques menés pour alimenter et enrichir les commissions et groupes de travail :

- L'appui à la **commission « projets métropolitains »**, et notamment la **mise en œuvre de l'appel à initiatives (AAI)** : 3 cycles de réunions des 5 familles thématiques : La Métropole à vivre/Les coulisses de la Métropole/Des liens aux lieux/L'attractivité pour tous/Des cultures à partager, 2 séminaires regroupant des acteurs culturels experts mobilisés autour d'un « temps fort », la participation à la conception et la réalisation du Journal n° 2 des initiatives, la préparation du Forum annuel de décembre à Nogent-sur-Marne, le suivi de la deuxième vague de l'appel et des nouveaux porteurs identifiés – avec 83 projets recensés aujourd'hui. Lors de ces différentes rencontres, des perspectives

de travail sont nées et seront reprises au cours de l'année 2012 (la Concertation métropolitaine/L'eau, entre paysages et usages/La production locale/le Temps du Projet/l'Appartenance métropolitaine) ;

- l'expertise déployée en appui de la **commission « logement »**, qui en terme de production s'est traduite notamment par l'élaboration conjointe avec l'IAU d'un questionnaire enquête validé par les élus membres de Paris Métropole, ayant donné lieu à une première publication support au séminaire piloté par la commission le 6 octobre 2011 ;

- la participation et l'expertise déployée en appui du **groupe de travail « Métropo- liser les dynamiques aéroportuaires »**, notamment par l'élaboration d'une déclaration des élus de Paris Métropole : « Pour un système aéroportuaire performant au service de la métropole » ;

- la participation, l'animation et l'expertise déployées en appui de la **commission « déplacements »**, avec l'ajout de l'examen et du suivi du dispositif ZAPA, la finalisation du projet du réseau Grand Paris

Express (auditions diverses : P. Auzannet, G. Carrez, directoire de Société du Grand Paris et examen spécifique du tracé Est « proche »), le travail avec la SNCF sur les enjeux sur lesquels celle-ci s'est engagée en Île-de-France : RER, Transilien, rocadés TGV, etc., un examen ;

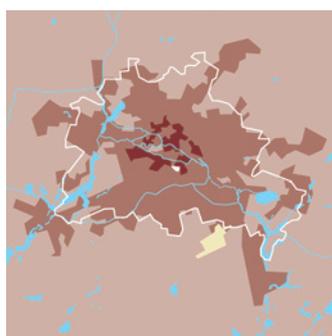
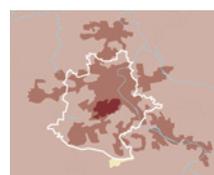
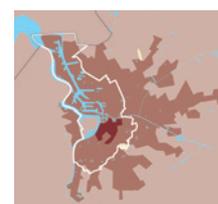
- la participation aux travaux de la **commission « développement et solidarités »** qui, en 2011, œuvre principalement à l'amélioration du système de péréquation financière et à la réforme du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) ;

- la préparation et la contribution à l'animation du séminaire « **gouvernance** » organisé à Sceaux les 27 et 28 mai ;

- la coproduction de la première contribution écrite des élus de Paris Métropole à la révision du Schéma directeur de la Région Île-de-France, remise au Président du Conseil régional le 15 décembre 2011, ainsi que la réflexion collaborative autour des Contrats de développement territorial créés par la loi du 3 juin 2010 sur le Grand Paris.

Paris, métropoles

Le défi de la gouvernance

PARIS – 1 500 km² – 10 485 000 habitantsLONDRES – 1 800 km² – 8 631 000 habitantsBARCELONE – 500 km² – 5 083 000 habitantsLA RANDSTAD – 2 000 km² – 4 005 000 habitantsBERLIN – 950 km² – 3 450 000 habitantsSTUTT GART
200 km² – 1 270 000 habitantsANVERS
450 km² – 965 000 habitantsCOPENHAGUE
300 km² – 1 186 000 habitantsTURIN
250 km² – 1 665 000 habitants

Sollicité pour contribuer à la préparation du séminaire « Paris, Métropoles. Le défi de la gouvernance » organisé les 1^{er} et 2 décembre 2011 par la Ville de Paris, l'Apur a élaboré une bibliographie sélective et un recueil de cartes visant à apporter quelques données objectives – indicateurs généraux et informations relatives aux modalités de gouvernance – sur les métropoles retenues comme études de cas des ateliers thématiques du séminaire : Anvers, Barcelone, Berlin, Bogota, Chicago, Copenhague, Hong-Kong, Londres, Paris, New-York, Rio-de-Janeiro, Randstad, Stuttgart, Turin, Tokyo.

Ces quinze métropoles sont réparties sur trois continents (Europe, Amérique, Asie) et présentent des caractéristiques démographiques, géographiques, économiques, et institutionnelles très variées. Elles ont été retenues dans le programme du séminaire pour illustrer des thématiques diverses, allant du « leadership territorial » au multiculturalisme ou encore au rôle des opérateurs privés dans la construction métropolitaine.

L'objectif du recueil n'est pas d'apporter une analyse comparée de ces métropoles. Il a vocation à être utilisé comme une « boîte à outils » en fonction des ateliers et des thèmes choisis. Il rassemble 15 fiches monographiques présentées dans un format synthétique. Chacune d'elle comprend deux cartes de situation,

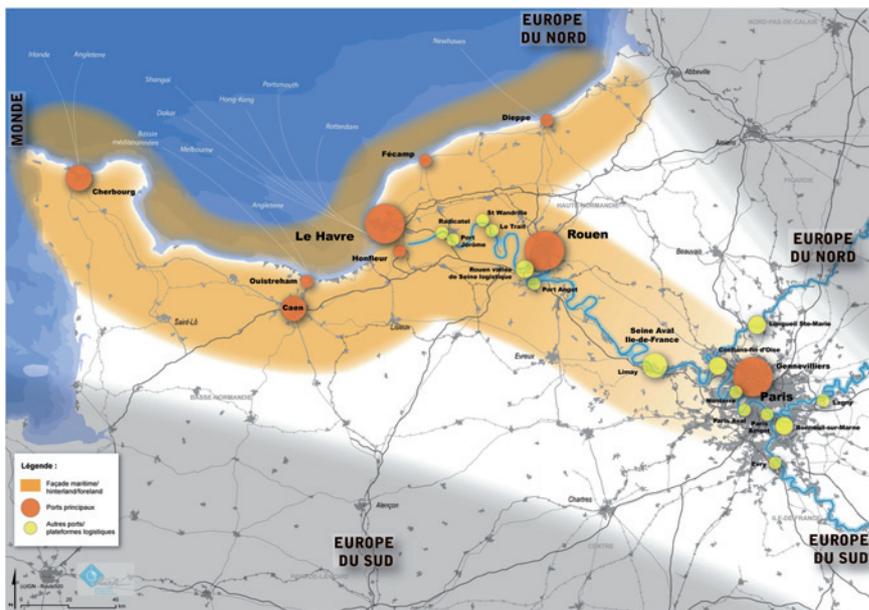
quelques statistiques portant sur différentes échelles géographiques, un schéma et un paragraphe relatifs aux modalités de gouvernement et de gouvernance. Différentes sources de données ont été mobilisées, sources statistiques nationales ou internationales (OCDE, Eurostat), sur une période allant de 2005 à 2010.

Une sélection de figures permet une lecture transversale de ces situations métropolitaines, à partir de quelques chiffres clés. Un paragraphe de conclusion propose une présentation simplifiée des principaux modèles de gouvernance rencontrés. Ce travail s'est appuyé sur une étude exploratoire réalisée par un groupe d'étudiants du Master « Governing the large Metropolis » de Sciences-Po dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Atelier parisien d'urbanisme entre les mois de mars et juin 2011.

Axe-Seine/Paris – Rouen – Le Havre

Suite au projet « Seine Métropole » lors de la consultation du Grand Pari(s), et à la prise de conscience des territoires de l'ambition nationale que portait ce projet sur des sujets aussi importants que le renouveau industriel et la compétitivité portuaire de la France, les agences d'urbanisme de l'espace Paris Seine Normandie (APUR, IAU, AUDAS, AURBSE, AURH et AUCAME) décident d'engager un travail partenarial visant à éclairer les politiques sur les enjeux, effectuer des expertises et mener des réflexions prospectives à l'échelle de la vallée de la Seine et du littoral normand.

Actions menées par le partenariat des agences en 2011 : accompagnement des territoires pour le contenu des colloques « Axe Seine » (l'acte II s'est tenu à Rouen le 23 mai 2011, et l'acte III, en préparation, se tiendra le 22 novembre 2012 à Paris) ; publication en mai 2011 d'un document de synthèse et d'analyse ; engagement, financement et pilotage de plusieurs



études (« Seine Gateway® » CRITT-APSLU, « Panorama économique de la vallée de la Seine » Insee, « Compétitivité des villes portuaires, le cas de l'Axe Seine » OCDE), présentation des enjeux d'aménagement

du territoire lors de débat public LNPN, et réalisation d'une contribution pour le Commissariat Général au Développement de la vallée de la Seine.

<http://www.apur.org/article/axe-seine-acte-ii>

**Consultation Plaine d'Achères
Grande Arche – Synthèse**

La dynamique autour de l'axe Seine a été initiée en 2009 lors de la consultation sur l'avenir du Grand Paris ; depuis elle ne cesse de prendre de l'ampleur.

L'axe Seine représente l'un des « couloirs » majeurs de transport de marchandises en Europe, les ports normands constituant la porte maritime naturelle vers le bassin de consommation parisien.

Les nombreux projets en cours ou à la réflexion, dont la nouvelle plateforme multimodale d'Achères, témoignent d'une prise de conscience de la nécessité de structurer le système portuaire de l'axe Seine et de développer les transports alternatifs à la route.

C'est dans ce contexte que la municipalité d'Achères a souhaité en 2010 consulter trois équipes d'architectes – AUC/Cas-

DES PERCEPTIONS ET DES IMAGES



tro-Casi-Denissof/Marniquet – pour réfléchir à l'avenir d'Achères dans la perspective de l'accueil de ce nouveau grand port fluvial, des nouveaux projets de transports en commun et d'infrastructures routières. Le document produit par l'Atelier parisien

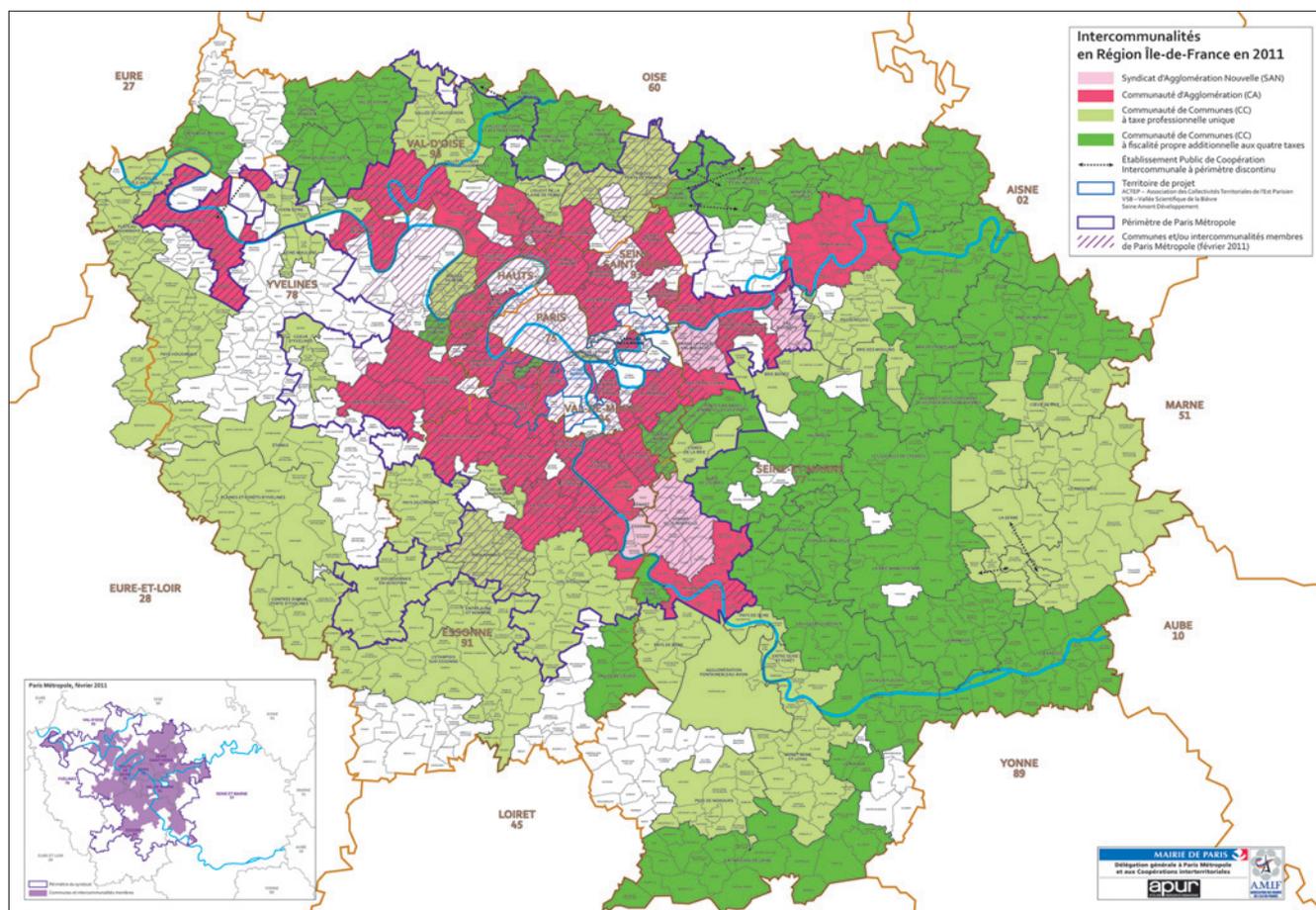
d'urbanisme, propose, une synthèse de ces travaux, puis quelques éléments sur l'avancée de la définition des projets de l'axe Seine, et enfin, présente, par thème les travaux des équipes d'architectes.

<http://www.apur.org/etude/consultation-plaine-acheres-grande-arche-synthese>

Carte 2011 des intercommunalités en Île-de-France

Depuis 2002, l'Apur élabore chaque année pour le compte de la Ville de Paris une carte des intercommunalités en Île-de-France, détaillée à l'échelle communale.

L'Amif (Association des Maires d'Île-de-France) en assure la diffusion après des 1 281 collectivités adhérentes.



<http://www.apur.org/article/carte-2011-intercommunalites-ile-france>

Volet 5

Communication

Édition

Ressources

documentaires

Le plan de communication de l'Apur adopté à l'automne 2009 se donnait comme objectifs de :

- valoriser vis-à-vis de l'extérieur la richesse de la réflexion produite en développant les outils de diffusion de ses travaux (publications, Web) ;
- renforcer la place de l'Apur dans le champ des débats en cours ;
- faciliter les échanges internes à l'association pour enrichir les études de réflexions plus transversales ; valoriser et optimiser les outils de référence utiles à tous.

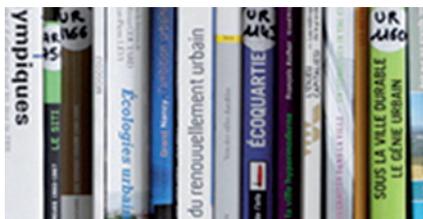
Lancé en mai 2010, le site internet est le principal outil de cette stratégie. Il a vu sa fréquentation progresser régulièrement pour passer symboliquement la barre des 10 000 visites en septembre 2011 au moment de la 32^e Rencontre des agences d'urbanisme, seuil au-dessus duquel la fréquentation se maintient depuis.

Cet événement a également permis d'expérimenter la présence de l'Apur, en partenariat avec l'IAU, sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter). La page Facebook de l'Apur a depuis été créée, ainsi que la diffusion de photos sur Flickr et de vidéos sur Youtube, élargissant ainsi le public touché.

Depuis 2010, le site internet de l'Apur propose en téléchargement l'ensemble des études relevant du programme de travail, ainsi que de nombreuses actualités, bibliographies sélectives et contributions. Une infolettre mensuelle reprend, à l'attention des 3 000 abonnés, l'ensemble des nouveautés du site.

En 2011 a également été lancée une consultation pour retenir un prestataire chargé de mettre en place un nouvel intranet associant les fonctions de plateforme collaborative et de compatibilité analytique. Ce projet sera effectif en 2012.

Base documentaire et photothèque



Leur activité s'articule principalement autour d'une double mission de documentation des travaux et études réalisés au sein de l'atelier, et également des publics extérieurs en leur ouvrant le fonds documentaire spécialisé – environ 15 000 références, et par la promotion et la diffusion des travaux de l'Apur.

Sa banque d'images, riche de plus de 20 000 documents numériques, a engagé en 2011 un projet de numérisation du fonds argentin ancien, portant sur les années 1970 à 1980, qui devrait donner

lieu en 2013 à une mise en ligne sur l'intranet et le site Web.

L'année 2011 a été particulièrement marquée par les productions bibliographiques réalisées à l'occasion d'événements dont l'Apur avait la charge : 32^e Rencontre nationale de la Fnau (octobre), séminaires Gouvernance de Paris Métropole (mai) et de la Ville (décembre).

Le service poursuit également sa contribution à l'alimentation et à l'enrichissement du site internet de l'agence.

Midis de l'Apur

Comme chaque année depuis 2009, l'Apur a organisé en 2011 trois séances des Midis de l'Apur (« Fret et logistique urbaine : sortir du chaos » le 10 mars, « Paris Métropole – épisode 1 : l'Appel à initiative de Paris Métropole » le 26 avril, « Quartiers prioritaires et politique de la ville à Paris » le 30 juin). Ces rendez-vous conviviaux et néanmoins professionnels permettent

aux équipes de l'Apur de présenter à l'ensemble de l'atelier les travaux en cours, la méthodologie et les moyens mis en œuvre (données, cartographies, etc.) ainsi que les questions et problèmes soulevés, les enseignements à en tirer pour la suite des travaux.

Dans un format proche, deux rendez-vous ont été organisés le 18 janvier avec

Architectes de l'urgence et le 11 avril avec le responsable du développement urbain de Prague.

Suspendu au second semestre en raison de la 32^e Rencontre des agences d'urbanisme, le rythme de ces rendez-vous, a depuis repris à un rythme trimestriel.

La 32^e Rencontre des agences d'urbanisme

L'Apur a organisé pour la première fois en octobre 2011 cet événement qui a réuni, à l'invitation de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, 1 200 professionnels de la ville (personnels des 52 agences d'urbanisme du réseau, des collectivités locales, des établissements publics, SEM et établissements publics locaux et de l'État, élus locaux, représentants associatifs, journalistes etc.) autour du thème « territoires et projets : les outils de la gouvernance ».

Outre une fréquentation record, cette édition aura été marquée par la qualité des débats, des 13 visites organisées par l'Apur

en coopération avec les agences franciliennes (IAU, AUDAS, AUDESO) et celles d'Amiens et Oise-la-Vallée dans quelques-uns des territoires les plus emblématiques du Grand Paris et du Bassin Parisien, et l'intérêt des participants pour la nouveauté des 14 ateliers métiers, dont le succès a conduit l'agence de Bordeaux, chargée de l'organisation de la prochaine rencontre, à en reprendre le principe.

Une quarantaine d'articles de presse écrite et Web ont annoncé ou rendu compte de l'événement, largement relayé par la presse professionnelle (La Gazette des

communes, Le Moniteur, la revue Urbanisme, Cadredeville.com, Innovapresse et Mobilettrre).

L'événement a également été l'occasion d'expérimenter avec succès une présence des agences d'urbanisme sur les réseaux sociaux, prélude à la création d'une page Facebook de l'Apur en mai 2012. Enfin, le site de l'Apur conserve l'ensemble de la mémoire de l'événement avec le programme détaillé de chacun des ateliers visites ou métiers, les bibliographies, photos et vidéos.



Volet 6

Activités internationales

Coopération – En 2011, la coopération décentralisée a concerné 3 villes, RIO de Janeiro, Istanbul et Buenos Aires dans le cadre des conventions de coopération entre ces villes et la ville de Paris.

Par ailleurs l'Apur a travaillé avec l'AFD à Medellin en Colombie, continue le schéma directeur de Rabat Salé Témara.

Enfin l'Apur et SYSTRA ont été lauréats du concours international pour la reconversion d'une friche ferroviaire à Tbilissi.

Concernant Rio de Janeiro, le financement du ministère des Affaires étrangères (MAEE) français s'est arrêté fin 2010; la coopération s'est néanmoins poursuivie en 2011 et a porté sur le plan d'urbanisme de Rio Comprido et l'accompagnement d'opérations de logements sociaux. Une

expertise a également été apportée sur la question de l'organisation des déplacements dans la zone centrale de Rio. Deux missions sur place ont été effectuées et ont impliqué deux personnes de l'Apur.

La coopération avec Istanbul pour laquelle une mission conjointe Apur DGRI était prévue en décembre 2011 n'a pas pu s'engager du fait de l'absence de mobilisation des partenaires stambouliotes.

Pour Buenos Aires, un cofinancement du MAEE de 10000 euros a été obtenu. La coopération a porté sur le développement économique et urbain des quartiers sud de la ville. Ont été associés l'Apur, la DGRI, la DDEE et la directrice des ateliers de Paris. Deux missions sur place ont eu lieu, elles ont mobilisé une personne de l'Apur.

Medellin, contribution à l'élaboration du plan BIO 2030

(mission de conseil de l'Apur en 2010-2011 auprès de l'AFD)

La ville de Medellin développe depuis plusieurs années un « urbanisme social » dans le cadre des « Projets Urbains Intégraux » qui a réussi à transformer le paysage social et urbain de la ville et améliorer les conditions de vie des habitants de nombreux quartiers populaires.

Aujourd'hui, la ville de Medellin souhaite que ces actions s'inscrivent dans une vision d'avenir, globale et cohérente à l'échelle métropolitaine et entend ainsi définir un schéma directeur intitulé le « plan Medellin BIO 2030 ».

Désireuse d'un rapprochement avec la France, la municipalité de Medellin attend de l'Agence Française de Développement (AFD) un appui financier mais également un programme de coopération technique dans le domaine de l'urbanisme.

Cet accompagnement technique vise à consolider le modèle de développement et l'adapter aux enjeux des vingt prochaines années. C'est dans ce contexte que l'AFD a sollicité l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) pour mettre en place une coopération avec les équipes d'urbanisme de la ville de Medellin, de l'Area Metropolitana et de l'équipe universitaire d'Urban en charge de la stratégie de développement « Medellin BIO 2030 ».



<http://www.apur.org/note/medellin-contribution-elaboration-plan-bio-2030-mission-conseil-apur-2010-2011>

Rabat, Salé, Témara

Depuis 2008 l'Apur réalise les plans d'aménagement unifiés (PAU) de Rabat, Salé et Témara (en partenariat avec Phi-

lippe Panerai, architecte, pour cette dernière ville).

En 2011 l'Apur a finalisé les documents

réglementaires constituant la phase 4 de l'étude, les PAU devraient être approuvés fin 2012 après enquête publique.



La reconversion d'une friche ferroviaire à Tbilissi

Ce projet vise à la réalisation du plan d'aménagement d'une emprise de 80 ha environ au cœur de la capitale géorgienne, en accord avec le schéma de mobilité élaboré par SYSTRA pour la municipalité de Tbilissi, et sur les bases d'une étude de marché réalisée par les sous-traitants EXA. L'ambition portée par le maire de Tbilissi sur l'aménagement de ces terrains, propriétés de la compagnie Georgian Tairways, est d'incarner le visage du Tbilissi du XXI^e siècle, et de conforter la ville qui occupe déjà une position centrale dans le Caucase dans son rang de capitale de

l'ensemble de la région. À un niveau plus local, l'aménagement de cette emprise doit également participer au rééquilibrage de la ville entre les deux rives du fleuve Koura (Mt'Kvari). Il doit permettre de gommer la coupure urbaine générée par les infrastructures ferroviaires.

Ce projet doit constituer une réponse aux besoins actuels et futurs de la ville en termes de logements, d'activités économiques, d'équipements mais aussi d'espaces publics et d'infrastructures en insistant tout particulièrement sur l'exigence d'une haute qualité urbaine dans le

respect du développement durable. Cette vaste emprise représente une opportunité foncière unique pour Tbilissi et son aménagement doit permettre l'émergence d'une nouvelle centralité sur la rive gauche du fleuve à même de diffuser une nouvelle image de Tbilissi à l'international et un nouveau dynamisme au niveau local.

Project leader : André-Marie Bourlon, Apur
 Apur team: Imène Achaïchia, Jean-François Arènes, Paul Baroin, André-Marie Bourlon, Stuart Brown, Cécile Diguët, Patricia Marcouse, Madeleine Masse, Pierre Micheloni, Olivier Richard.
 EXA, SYSTRA, SPECTRUM



Manifestations extérieures

- « **La gare : espace de vie et de développement en Île-de-France** » – Intervention Francis Rol-Tanguy - Cité de l'Architecture le 19 janvier 2011
- Fondation Emmaüs – **Débat pour une politique du logement** – Emmanuelle Pierre-Marie - Porte de Versailles le 1^{er} février 2011
- Club Fnau International – Intervention d'André-Marie Bourlon à la table ronde « **Les agences d'urbanisme et leurs activités commerciales à l'international** » le 9 février 2011
- **Séminaire Direction de l'Urbanisme sur l'espace public** – Participation de Francis Rol-Tanguy à la restitution des ateliers - École architecture Paris Belleville le 11 février 2011
- « **L'aménagement de Paris dans sa métropole** », Au-delà de la métropole dense/Paris Rouen Le Havre: un nouvel axe de coopération - Intervention de Francis Rol-Tanguy le 2 mars 2011
- Journées professionnelles autour de l'arbre et de la forêt « **Forêts urbaines - Les bois de Boulogne et de Vincennes** » – Intervention d'Anne-Marie Villot et de Frédéric Bertrand – Organisées par l'École du Breuil et le CNFPT le 25 mars 2011
- Colloque FRELON (Fret et Logistique en milieu urbain), « **Propos raisonnables sur la logistique urbaine** » Intervention d'Hervé Levifve à la table ronde « **Quels sont les projets de demain** » – MINES ParisTech le 22 mars 2011
- **Séminaire sur les berges de Seine présidé par le Maire de Paris** - Intervention de Francis Rol-Tanguy le 27 avril 2011
- **Colloque TURBLOG_WW Europe – Amérique Latine sur le fret et la logistique** – Intervention d'Hervé Levifve sur les réflexions parisiennes autour du TramFret le 28 avril 2011
- **Débat à Barcelone organisé par la Fabrique de la Cité** – Francis Rol-Tanguy le 5 mai 2011
- Atelier « **Do It City** », « **Faire la ville avec ses habitants, le dialogue urbain** » – Mehand Meziani le 12 mai 2011
- **Conférence régionale citoyenne de santé de Paris** – Emmanuelle Pierre-Marie – Région Île-de-France le 17 mai 2011
- **Axe Seine – Acte II** – Francis Rol-Tanguy – Rouen le 23 mai 2011
- **Conférence internationale « Architecture de demain : la terre est-elle encore constructible ? »** – Interventions de Francis Rol-Tanguy et de Dominique Alba à la table ronde « **construire des villes qui épargnent la campagne** » – Espace Oscar Niemeyer le 26 mai 2011
- Séminaire « **Gouvernance** » de Paris – Métropole - Francis Rol-Tanguy les 27 et 28 mai 2011
- Forum Est Ensemble « **Regards croisés** » – Romainville les 14 et 15 juin 2011
- **9^e édition FNAU- SCOT** – François L'Hénaff et Véronique Dorel les 15 et 16 juin 2011

- **Conférence EHESS** (École des Hautes Études en Sciences Sociales) – Emmanuelle Pierre-Marie le 28 juin 2011
- **Assises régionales du Fret** – Francis Rol-Tanguy – Maison de la Chimie le 29 juin 2011
- Participation de l'Apur à l'exposition de cartes – **25^e Conférence Cartographique** à Paris du 3 au 8 juillet
- Séminaire économique Région IDF « **Les investissements étrangers en Île-de-France : résultats 2010 et perspectives** » – Sophie Renouvel le 8 juillet 2011
- « **IX Biennale delle Citta e degli Urbanisti Europei** » – Hélène Chartier – Gênes le 14 septembre 2011
- **Table ronde avec le Maire de Medellin** – Francis Rol-Tanguy – Pavillon de l'Arsenal le 22 septembre 2011
- **Journées parisiennes de l'énergie et du climat** – Julien Bigorgne – Hôtel de Ville le 7 octobre 2011
- Conférence Internationale « **Les outils de la gouvernance locale des services d'eau et d'assainissement** » organisé par l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement – Mélanie Guilbaud – Bordeaux du 4 au 7 octobre 2011
- Atelier « **Information géographique : Villes et territoires en Méditerranée** » participation à l'organisation avec l'AFIGEO – Chantal Pinchon – Marseille les 12 et 13 octobre 2011
- **Colloque Commission du Vieux Paris – Patrimoine et Développement durable** – Julien Bigorgne/Dominique Alba – Hôtel de Ville le 12 octobre 2011
- Journées techniques « **La réhabilitation thermique des bâtiments anciens** » organisé par le CETE de l'est – Julien Bigorgne – Metz le 13 octobre 2011
- **3^e Forum urbain de la ville d'Argenteuil** – Intervention/table-ronde sur la thématique de l'aménagement des berges de **seine** – Francis Rol-Tanguy le 14 octobre 2011
- Voyage d'étude « **Échanges LEZ-ZAPA** » organisé par l'ADEME – Michèle-Angélique Nicol – Allemagne du 10 au 13 octobre 2011
- Colloque « **Cimetières** » – Frédéric Bertrand et Mélanie Guilbaud le 20 octobre 2011
- Colloque « **La ville au cœur du développement durable** » organisé par l'IRIS – Intervention de Dominique Alba à la table ronde « **La ville, terrain d'expérimentation et d'action du développement durable** » – Enghien-les-Bains le 21 octobre 2011
- **Forum des projets Urbains** – Dominique Alba et Christiane Blancot – Palais des Congrès le 8 novembre 2011
- **Conférence territoriale régionale** organisé par le Conseil régional et l'État – Francis Rol-Tanguy – Maison de la Chimie le 10 novembre 2011
- Séance d'information du CRIES de l'Île-de-France « **La dépendance des personnes âgées : projections de la population dépendante à Paris à l'horizon 2030** » – Intervention de Pauline Virot le 14 novembre 2011
- Colloque Paris 2030 « **L'avenir de la métropole** » – Emmanuelle Roux et Teodora Nicolova le 18 novembre 2011
- Journées professionnels « **L'eau au jardin : visible ou invisible, vivante et utile** » – Interventions de Mélanie Guilbaud et de Frédéric Bertrand sur l'eau dans les espaces verts, symbolique, paysagère, environnementale, technique et économique – Organisé par l'École du Breuil et le CNFPT le 23 novembre 2011
- **4^e salon Solutions d'agencement des points de vente et marchés fruits et légumes** – Résultats de la BDCOM – François Mohrt le 23 novembre 2011
- **Séminaires Label EcoQuartier** – Julien Bigorgne et François L'Hénaff – MEDDTL Grande Arche de la Défense – Avril, Juin, septembre et novembre 2011
- Colloque Région Île-de-France « **Ces patrimoines qui font le territoire** » – Participation de Francis Rol-Tanguy le 24 novembre 2011
- **Salon de l'habitat de l'AMIF** - Intervention de Francis Rol-Tanguy sur Paris Métropole Logement le 29 novembre
- SIMI – Intervention de Francis Rol-Tanguy à la table ronde « **La Défense se tourne vers l'ouest. Portes de Paris du Grand Paris, vallée de la Seine ; Quelle stratégie grande échelle pour le quartier d'affaires ?** » le 1^{er} décembre 2011
- Séminaire « **SMARTER Paris** » – Dominique Alba – Palais Brogniart les 6 et 7 décembre 2011
- **Thermogram'2011 – Congrès national de thermographie** – Intervention de Julien Bigorgne sur la démarche parisienne d'analyse du bâti – IUT/GIM de Châlons-en-Champagne les 8 et 9 décembre 2011
- Post séminaire productif « **Révéler et mettre en scène le paysage des métropoles** » – Présentation des échanges et des productions du séminaire international organisé les 12, 13 et 14 décembre 2011 en amont du 30^e Atelier d'été de Cergy-Pontoise
- « **Paris, métropoles – Le défi de la gouvernance** » – Séminaire organisé à l'Hôtel de Ville avec le concours de l'Apur – décembre 2011
- Séminaire AIGP « **Autour du Sdif** » – Interventions de Francis Rol-Tanguy et de Dominique Alba – décembre 2011
- « **Agir sur le territoire : patrimoine et grands projets** » – Francis Rol-Tanguy – décembre 2011

Vie de l'entreprise

Copenhague

Voyage d'étude 16 au 19 juin 2011

Depuis 2010, la Direction de l'Apur a proposé au comité d'entreprise d'organiser chaque année un voyage d'étude de 4 jours dans une métropole européenne. Ce séjour de découverte, à la fois professionnel et récréatif, vise à favoriser la cohésion et de lien entre les salariés réunis pour des visites de terrains, rencontres de professionnels de la Ville et d'universitaires. Après Rotterdam en 2010 et Copenhague en 2011, c'est à Londres que sera organisée la prochaine session à l'automne 2012.



« Ballade » Petite Ceinture

25 juillet 2011

Rendez-vous pris à 18h 30 ce lundi 25 juillet pour visiter la Petite Ceinture est. Une trentaine d'Apuriens se sont déplacés, animés par la curiosité de découvrir ce lieu si mystérieux de Paris, connu de tous mais si inaccessible...

Durant les 2 heures de marche, les participants ont pu découvrir la magnifique perspective offerte sur le cours de Vincennes depuis le pont ferroviaire, oublier la rumeur de la ville à la hauteur de la Villa Bel-Air, frissonner dans les tunnels, profiter de la galerie artistique à ciel ouvert qu'est la Petite Ceinture, et constater que la nature a repris ses droits malgré la présence d'équipements ferroviaires...



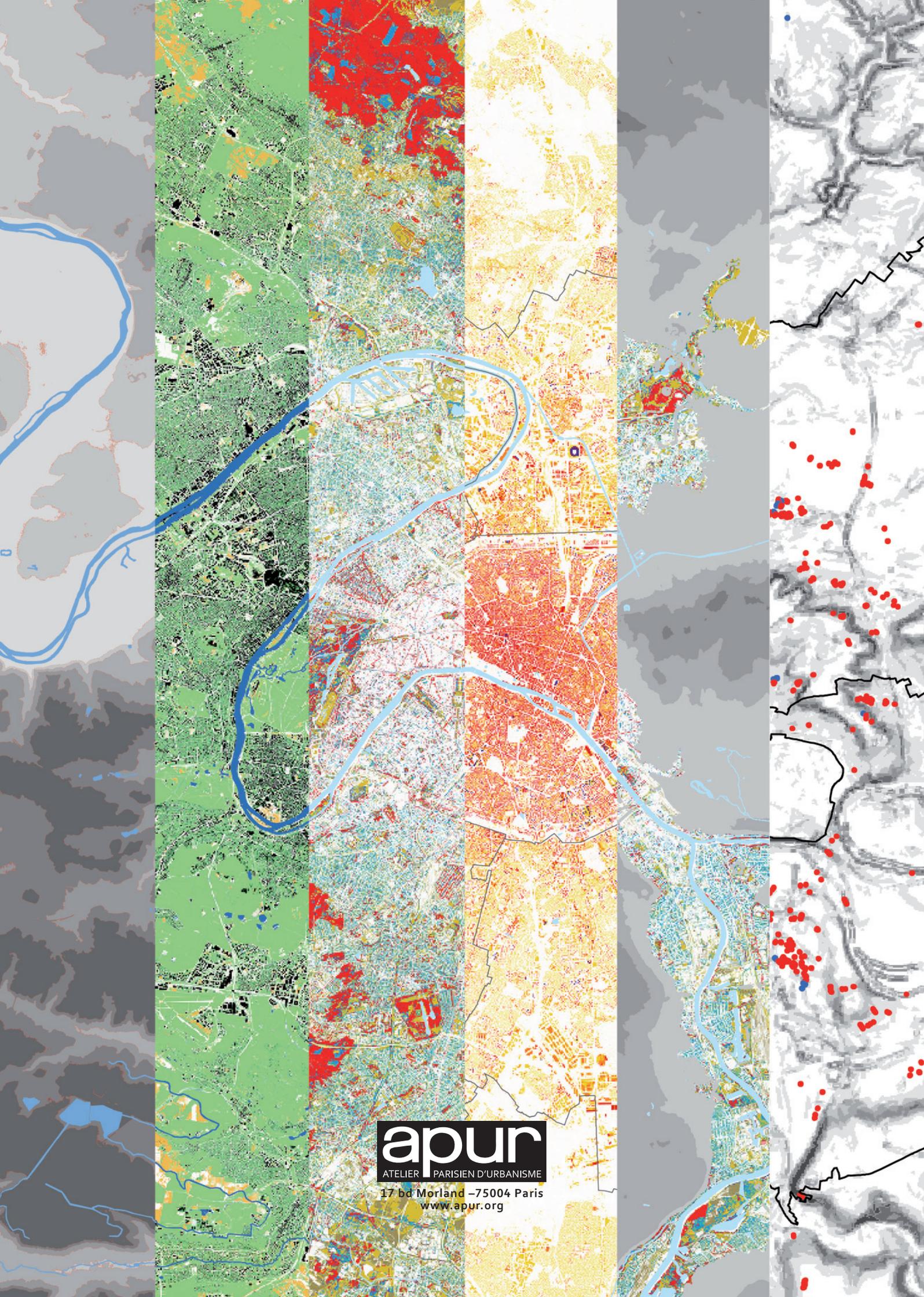
Course « La Parisienne »**9 septembre 2011**

Une équipe de l'Apur, soutenue par une large représentation de leurs collègues, s'est engagée dans cette course de 6 km entre le pont d'Iéna et la place Joffre. Créée en 1997 sous le marrainage de la sportive de haut niveau Colette Besson, cette course réunit chaque année environ 22000 participantes, ce qui en fait la première épreuve de course à pied féminine Française, porteuse de valeurs telles que le plaisir du sport, du bien-être et du partage... des femmes comme des hommes, invités à se joindre à ce rassemblement avant tout festif.

**Visite du marché international****de Rungis – 16 décembre 2011**

Toute une nuit au milieu des palettes de fromages et des étals de poissons... les salariés de l'Apur se sont retrouvés pour cette fin d'année dans le site spectaculaire du Marché de Rungis, ville dans la ville en plein cœur de l'agglomération et plaque tournante de l'alimentation des commerces et restaurants d'une bonne partie de l'Europe. Outre la visite des pavillons (Produits laitiers et traiteurs, Horticulture et Décoration, Produits de la mer, Fruits et légumes, Produits carnés), cette visite sur mesure a également permis de rencontrer un représentant de la branche fret de la SNCF qui organise sur le site des trains nocturnes de fruits et légumes depuis Perpignan.





apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME
17 bd Morland - 75004 Paris
www.apur.org